

MANUEL D'INSTRUCTIONS, GUIDE DE SÉCURITÉ ET DE FORMATION

Combinaison CBRN LION MT94™

Ouverture frontale ou dorsale



7200 POE AVE.
DAYTON, OHIO 45414
www.LIONprotects.com

Avril 2022



Combinaison de protection contre les attaques terroristes chimiques/ biologiques et vêtements de protection contre les projections de liquides lors des interventions d'urgence impliquant des matériaux dangereux

Pour une formation complémentaire, consultez le site www.lionfireacademy.com

DANGER

Ce guide doit être retiré uniquement par l'utilisateur final ! Dans le cas où ce guide se détache du vêtement, veuillez le retourner aux autorités responsables des soins et de l'entretien de ce vêtement.

Vous DEVEZ lire ce guide ainsi que toutes les étiquettes d'avertissement et de danger avant de porter l'équipement.

Ne portez **JAMAIS** le vêtement sans le masque respiratoire, les chaussures et les gants appropriés ; ne portez **JAMAIS** le vêtement si l'un des éléments n'est pas en place. Le vêtement seul n'offre pas de protection contre les risques chimiques et biologiques ou contre les flammes.

Cette combinaison offre une protection **LIMITÉE** contre les flammes, l'abrasion, les perforations, les fluides corporels, les autres liquides et les gaz.

Cette combinaison certifiée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 a été certifiée **UNIQUEMENT** pour les produits chimiques répertoriés dans les normes NFPA 1992 et NFPA 1994. Cette combinaison n'a **PAS** été certifiée pour **AUCUN AUTRE** produit chimique ou matériau dangereux.

Vous devez avoir suivi une formation spéciale avant de pouvoir utiliser cette combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

! DANGER

Vous devez lire et comprendre ces avertissements et instructions. Le non-respect de ces avertissements et instructions entraînera des blessures graves, voire mortelles. 6852

- Portez ce vêtement pour une PROTECTION DE CLASSE 1 OU DE CLASSE 2 CONTRE LES PROJECTIONS DE LIQUIDES EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE DE TYPE CBRN.
- Avant de porter ce vêtement, vous devez lire et comprendre le manuel d'instructions, guide de sécurité et de formation fourni avec ce vêtement. Le guide explique : 1. Les consignes de sécurité cruciales et les limites des vêtements de protection. 2. Comment définir la taille et l'ajustement corrects. 3. Les procédures pour revêtir et retirer les vêtements de protection. 4. Comment nettoyer, décontaminer, inspecter et stocker ce vêtement. 5. L'utilisation en conformité avec la NFPA 1500, 6. Limites de durée de vie utile et procédures de remplacement.
- Vous devriez porter ce vêtement uniquement si vous avez été correctement formé pour réagir face à des matériaux dangereux, si vous savez comment sélectionner, adapter, utiliser, entretenir des équipements et vêtements de protection et connaissez leurs limites.
- Ce vêtement offre une protection limitée contre la chaleur et les flammes. Minimisez l'exposition à la chaleur.
- Les efforts physiques dans une atmosphère chaude peuvent entraîner un coup de chaleur ou amoindrir les capacités de discernement. Si vous ressentez des vertiges, une déshydratation, une perte de concentration ou un essoufflement, mettez-vous en lieu sûr, retirez ce vêtement et consultez un médecin.
- N'utilisez pas ce vêtement s'il est endommagé ou sale, il n'aura PAS l'efficacité souhaitée. Suivez TOUJOURS les instructions de nettoyage du fabricant.
- Ce vêtement a une durée de vie utile limitée. **Vous devez l'inspecter régulièrement et le remplacer lorsque c'est nécessaire, en respectant le manuel d'instructions, guide de sécurité et de formation. Téléchargez le manuel d'instructions. Guide de sécurité et de formation @ www.LIONppe.com**

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS

N'ÉCRIVEZ PAS SUR CETTE ÉTIQUETTE ET NE LA RETIREZ PAS

RÉV. 2.0 10/2020

CONSIGNES POUR LE NETTOYAGE ET LE STOCKAGE

- Pour le nettoyage, l'inspection, l'entretien, le stockage et les modifications, les utilisateurs doivent strictement respecter les consignes du manuel d'instructions et du guide de sécurité et de formation.
- N'utilisez jamais d'eau de Javel. L'eau de Javel endommage de manière significative la protection fournie par le textile et les matériaux barrières utilisés dans la fabrication de ce vêtement.
- Lavage en machine, à l'eau tiède, en utilisant uniquement un détergent liquide et, si nécessaire, un agent de blanchiment non chloré. Double rinçage à l'eau froide. N'utilisez jamais d'assouplissant.
- Nettoyage à sec interdit.
- Séchez le vêtement en le suspendant dans un endroit dégagé, protégé des rayons directs et indirects du soleil et des sources de lumière fluorescente.
- Stockez à l'abri des rayons directs et indirects du soleil et des sources de lumière fluorescente.
- Ce vêtement a une durée limitée de vie utile et doit être remplacé après 5 utilisations et 5 lavages, 10 utilisations et 2 lavages ou 10 ans à compter de la date de fabrication, selon l'échéance arrivant en premier. Vous **DEVEZ** l'inspecter régulièrement et le remplacer lorsque c'est nécessaire, en respectant le manuel d'instructions, guide de sécurité et de formation.

Cochez à chaque lavage	1	2	3	4	5	NE DÉPASSEZ PAS 5 CYCLES				
Cochez à chaque utilisation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10



LION MT94

100 % ARAMIDE (polyamides aromatiques) TRILAMINÉ
RM1103093

REQ: E108335

MFG/DATE DE FAB. : 04/01/19

CUT: 07344401001

MODEL: CMT M10

TAILLE/SIZE :



0002971732

1. Étiquette de mise en garde et d'instructions pour le nettoyage

3. Étiquette d'informations du vêtement

LION

Pour toute question, écrire ou appeler immédiatement :
LION
7200 Poe Ave., Suite 400 Dayton, OH 45414. 1-800-421-2926

6853
Cert. Mod.
NFPA (Association nationale de protection contre le feu aux États-Unis) 1994, Éd. 2018
NFPA (Association nationale de protection contre le feu aux États-Unis) 1992, Éd. 2018

CETTE COMBINAISON NON INTÉGRALE DE PROTECTION CONTRE LES PROJECTIONS DE LIQUIDE RÉPOND AUX EXIGENCES FONDAMENTALES DE LA NFPA 1992, *NORME SUR LES COMBINAISONS DE PROTECTION CONTRE LES PROJECTIONS DE LIQUIDE ET LES VÊTEMENTS POUR LES SITUATIONS D'URGENCE DANGEREUSES*, ÉDITION 2018, ET AUX EXIGENCES ADDITIONNELLES SI ELLES SONT SPÉCIFIÉES CI-DESSOUS.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES	OUI	NON
PROTECTION LIMITÉE CONTRE LES EMBRASEMENTS INSTANTANÉS CHIMIQUES PERMETTANT D'ÉCHAPPER À UN EMBRASEMENT INSTANTANÉ CHIMIQUE		✓
DÉCLARATION DE RESPIRABILITÉ OPTIONNELLE POUR LES MATÉRIEAUX DU VÊTEMENT		✓

CETTE COMBINAISON NON INTÉGRALE DE CLASSE 1 ET DE CLASSE 2 POUR LA PROTECTION CONTRE LES MATÉRIEAUX DANGEREUX ET CBRN RÉPOND AUX EXIGENCES DE LA NFPA 1994, *NORME SUR LES COMBINAISONS DE PROTECTION POUR LES PREMIERS INTERVENANTS LORS DES SITUATIONS D'URGENCE CONCERNANT DES MATÉRIEAUX DANGEREUX ET DES ATTAQUES TERRORISTES DE TYPE CBRN*, ÉDITION 2018, POUR LA CATÉGORIE SUSMENTIONNÉE.

LA LISTE DES DONNÉES TECHNIQUES CONTIENT DES INFORMATIONS SUR LES MATÉRIEAUX DANGEREUX ET LES AGENTS CBRN AINSI QUE SUR LES PRODUITS CHIMIQUES ET LES MÉLANGES CHIMIQUES SPÉCIFIQUES POUR LESQUELS CETTE COMBINAISON NON INTÉGRALE EST HOMOLOGUÉE.

CONSULTEZ LA LISTE DES DONNÉES TECHNIQUES ET LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT AVANT L'UTILISATION.

POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME NFPA 1994, LES COMPOSANTS ADDITIONNELS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE PORTÉS CONJOINTEMENT AVEC CETTE COMBINAISON DE PROTECTION CONTRE LES MATÉRIEAUX DANGEREUX ET CBRN ET, POUR LA CONFORMITÉ AVEC LA NORME NFPA 1992, LES COMPOSANTS ADDITIONNELS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE PORTÉS CONJOINTEMENT AVEC LA COMBINAISON ANTI-PROJECTIONS DE LIQUIDES : BOTTES HAZMAX® ON-GUARD (87012), TINGLEY HAZPROOF® (82330 OU 82331), THOROGOOD KNOCKDOWN ELITE (804-6389, 504-6389), THOROGOOD HELLFIRE CAOUTCHOUC - KEVLAR (807-6000, 507-6000) OU HELLFIRE CAOUTCHOUC - FEUTRE (807-6003, 507-6003) ET LE SYSTÈME DE GANTS GORE G9492. [VOIR LA LISTE DES DONNÉES TECHNIQUES POUR UNE LISTE DES COMPOSANTS AMOVIBLES].

LES OPTIONS DE BOTTES EXTERNES PORTÉES AVEC CETTE COMBINAISON DOIVENT MESURER AU MOINS 200 MM (8 PO) DE HAUT ET ÊTRE HOMOLOGUÉES PAR LA NFPA 1951, 1971, 1991, 1992, 1994, OU 1999. Pour réduire les risques de blessures ou de décès, vous devez assembler et porter ensemble tous les articles ci-dessus. Assurez-vous toujours que toutes les couches de la combinaison se chevauchent correctement et que tous les articles sont parfaitement adaptés. Reportez-vous au guide de sécurité et de formation du manuel d'instructions pour savoir comment revêtir et porter l'équipement d'une manière appropriée.

NE RETIREZ PAS CETTE ÉTIQUETTE RÉV. 2.0 10/2020

2. Étiquette de certification

Exemples d'étiquettes utilisées uniquement pour les combinaisons homologuées NFPA 1994 classe 1, classe 2 et NFPA 1992

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Définitions	4
3. Liste de contrôle de sécurité	7
4. Objectif et limites de votre combinaison	8
5. Assemblage, caractéristiques et fonctions de la combinaison	9
6. Inspection	12
7. Revêtir et retirer	15
8. Compatibilité et ajustement correct	18
9. Remarques sur le marquage	19
10. Utilisation de votre combinaison en toute sécurité : comment réduire le risque de blessure ?	19
11. Lavage, décontamination et désinfection	25
12. Réparations	31
13. Stockage	31
14. Remplacement	32
15. Mise au rebut	33
16. Garantie limitée à vie du produit	34
17. Sources et informations complémentaires	35
18. Registre d'inspection, de nettoyage, de réparation, de remplacement et de mise au rebut	37

1. INTRODUCTION

Félicitations pour l'achat de votre nouveau produit LION ! Votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 contre les attaques terroristes chimiques/biologiques et NFPA 1992 pour la protection contre les projections de liquides (mentionnée dans le présent livret sous le nom de combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 ; combinaison de protection contre les matériaux dangereux ; combinaison ; ou simplement vêtement lorsque les chaussures ou les gants ne sont pas inclus) est conçue pour offrir aux intervenants urgentistes une protection limitée contre les risques lors des interventions d'urgence concernant des matériaux dangereux et des attaques terroristes chimiques/biologiques. La combinaison et ses composants sont fabriqués et homologués selon les exigences de performance de la norme NFPA 1994 classes 1 et 2, édition actuelle, et de la norme NFPA 1992, édition actuelle.

Ce manuel d'instructions, guide de sécurité et de formation donne des instructions importantes concernant l'utilisation, l'inspection, les soins, l'entretien, le stockage et le remplacement de votre vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. Personne à l'exception de vous-même, l'intervenant urgentiste spécialement formé, ne doit retirer ce guide de votre vêtement NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. À la réception de votre vêtement NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992, vous devez immédiatement retirer et lire attentivement ce guide et le conserver dans un classeur à trois anneaux pour référence ultérieure.

Ce guide est un outil de formation qui vous aide à comprendre votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 et vous explique comment l'utiliser de la manière la plus sûre lors d'interventions sur des matériaux dangereux et d'attaques terroristes chimiques/biologiques. Veuillez prendre le temps de le lire.



Ce guide vous formera à :

- Revêtir votre combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 pour une utilisation en toute sécurité
- Porter votre combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992
- Décontaminer votre combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992
- Inspecter votre combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992
- Réparer votre combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992
- Stocker votre combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992
- Remplacer votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992

Pour votre sécurité personnelle, soyez attentif aux importants messages de sécurité dans ce guide :

DANGER

DANGER Indique des dangers imminents qui provoqueront des blessures corporelles graves ou mortelles s'ils ne sont pas évités ou si les instructions, y compris les mesures de précaution recommandées, ne sont pas respectées. Le mot clé « **DANGER** » est mis en évidence en rouge, dans ce guide et sur les étiquettes apposées sur votre vêtement, pour souligner l'extrême danger de la situation.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT Indique des situations potentiellement dangereuses susceptibles de provoquer des blessures corporelles graves ou mortelles si elles ne sont pas évitées ou si les instructions, y compris les mesures de précaution recommandées, ne sont pas respectées. Le mot clé « **AVERTISSEMENT** » est mis en évidence en noir dans ce guide.

MISE EN GARDE

MISE EN GARDE Indique des situations potentiellement dangereuses ou des pratiques risquées susceptibles de provoquer des blessures corporelles mineures ou modérées, des dégâts matériels ou un endommagement du produit si les instructions, y compris les mesures de précaution recommandées, ne sont pas respectées. Le mot clé « **MISE EN GARDE** » est mis en évidence en gris dans ce guide.

2. DÉFINITIONS

Accessoire(s) - Un article qui est rattaché à une combinaison ou un élément de la combinaison qui ne doit pas nécessairement répondre aux exigences des NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

APR - Acronyme pour Air Purifying Respirator (masque respiratoire filtrant).

ASTM - Acronyme pour American Society of Testing and Materials (société américaine de tests et de matériaux).

Fibres d'aramide (polyamides aromatiques) - Fibres spéciales possédant une force et une résistance élevées à la chaleur et au feu ainsi qu'à l'abrasion, utilisées dans les vêtements de protection.

AHJ-Authority Having Jurisdiction (Autorité compétente) - Une entreprise, un bureau ou une personne responsable de l'application des exigences d'un code ou d'une norme, ou de l'approbation d'un équipement, de matériaux, d'une installation ou d'une procédure.

Isolation de substance corporelle - Un concept mis en œuvre par le personnel d'intervention d'urgence - le sang et TOUS les fluides corporels doivent être considérés comme présentant un risque de transmission de maladies par le sang.

Agent biologique - Matériaux biologiques susceptibles de causer des maladies ou des dommages corporels à long terme.

Agents de terrorisme biologique - Agents liquides ou composés de particules qui peuvent consister en une toxine dérivée biologiquement ou pathogène pour infliger des lésions mortelles ou handicapantes.

Fluides corporels - Fluides produits par le corps, y compris, mais sans s'y limiter, le sang, le sperme, le mucus, les matières fécales, l'urine, les sécrétions vaginales, le lait maternel, le liquide amniotique, le liquide cérébro-spinal, le liquide synovial et le liquide péricardique.

Agents pathogènes transmis par les fluides corporels - Bactérie infectieuse ou virus transporté par les fluides corporels, les organes ou les tissus, qu'ils soient humains, animaux ou cliniques.

CBRN - Abréviation de Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (chimique, biologique, radiologique et nucléaire).

Matériau barrière CBRN - Partie du composite destinée à assurer la protection contre les agents de terrorisme CBRN.

Combinaison et éléments de combinaison de protection contre les attaques terroristes CBRN - Divers éléments, combinaisons et éléments de combinaison pour la protection CBRN, catégorisés en classe 1, classe 2, classe 3 ou classe 4, conçus pour fournir une protection minimum de tout le corps contre l'exposition aux agents de terrorisme chimiques/biologiques, survenant pendant des situations d'urgence d'attaque terroriste chimique/biologique. (Voir également combinaison classe 1, combinaison classe 2, combinaison classe 3 et combinaison classe 4.)



Chaussures de protection face à une attaque terroriste CBRN

L'élément de la combinaison de protection qui assure la protection du pied, de la cheville et du bas de la jambe.

Vêtement(s) de protection face à une attaque terroriste CBRN

L'élément de la combinaison de protection qui assure la protection des parties supérieure et inférieure du buste, de la tête, des bras et des jambes, à l'exclusion des mains et des pieds.

Gant(s) de protection face à une attaque terroriste CBRN

L'élément de la combinaison de protection qui assure la protection des mains et des poignets de la personne qui la porte.

Attaques terroristes CBRN – Situations dans lesquelles des terroristes répandent des agents de guerre chimiques ou biologiques dans des zones civiles.

Agents du terrorisme chimique – Les agents de la guerre chimique sous forme liquide, solide, gazeuse ou vaporisée, ainsi que les produits chimiques industriels toxiques utilisés pour infliger des lésions mortelles ou handicapantes, généralement à une population civile, comme conséquences d'une attaque terroriste.

Agents de guerre chimique – Les agents chimiques liquides, solides et gazeux (la plupart sont liquides) couramment utilisés au cours d'une guerre ou d'un conflit armé pour tuer ou handicaper un ennemi. Voir également Agents du terrorisme chimiques et Produits chimiques industriels toxiques.

Combinaison et éléments de combinaison pour la protection CBRN de classe 1

– Une combinaison et des éléments de combinaison de protection CBRN conçus pour protéger le personnel intervenant en premier pendant des situations d'urgence lors d'attaques terroristes impliquant des produits chimiques dangereux sous forme liquide ou vaporisée lorsque les concentrations sont à un niveau mettant immédiatement en danger la vie ou la santé (IDLH – Immediately Dangerous to Life and Health), et nécessitant l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome (SCBA – Self-Contain Breathing Apparatus).

Combinaison et éléments de combinaison pour la protection CBRN de classe 2

– Une combinaison et des éléments de combinaison de protection CBRN conçus pour protéger le personnel intervenant en premier pendant des situations d'urgence lors d'attaques terroristes impliquant des produits chimiques dangereux sous forme liquide ou vaporisée lorsque les concentrations sont à un niveau mettant immédiatement en danger la vie ou la santé (IDLH – Immediately Dangerous to Life and Health), et nécessitant l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome (SCBA – Self-Contain Breathing Apparatus) contre les agressions CBRN.

Combinaison et éléments de combinaison pour la protection CBRN de classe 3

– Une combinaison et un élément de combinaison de protection CBRN conçus pour protéger le personnel intervenant en premier pendant des situations d'urgence lors d'attaques terroristes impliquant des niveaux faibles de produits chimiques dangereux sous forme liquide ou vaporisée lorsque les concentrations sont juste au-dessous du seuil mettant immédiatement en danger la vie ou la santé (IDLH – Immediately Dangerous to Life and Health) permettant l'utilisation d'un masque respiratoire (APR – Air-Purifying Respirator) filtrant les particules CBRN ou d'un masque respiratoire à piles (PAPR – Powered Air-Purifying Respirator) filtrant les particules CBRN.

Combinaison et éléments de combinaison pour la protection CBRN de classe 4

– Une combinaison et un élément de combinaison pour la protection CBRN conçus pour protéger le personnel intervenant en premier pendant des situations d'urgence lors d'attaques terroristes impliquant des risques biologiques ou des particules radiologiques dangereuses lorsque les concentrations sont juste au-dessous du seuil mettant immédiatement en danger la vie ou la santé (IDLH – Immediately Dangerous to Life and Health) et permettant l'utilisation d'un masque respiratoire (APR – Air-Purifying Respirator) filtrant les particules CBRN ou d'un masque respiratoire à piles (PAPR – Powered Air-Purifying Respirator) filtrant les particules CBRN.

Produit de nettoyage – Dans le domaine des produits d'entretien des textiles, un produit de nettoyage contenant un ou plusieurs tensioactifs comme ingrédient(s) actif(s). Les produits de nettoyage du commerce ou ménagers présentant un pH supérieur à 6,0 et inférieur à 10,5 conviennent pour le lavage courant du vêtement. Voir aussi la section 11 de ce guide.

Composant – Tout matériau, partie ou sous-ensemble utilisé dans la fabrication du produit homologué.

Composite – La/les couche(s) de matériaux ou de composants.

Matériau d'interface en élastomère – Un matériau élastomère exposé, qui n'est pas utilisé par ailleurs comme matériau du vêtement, et qui fournit une interface entre les composants de la combinaison et des éléments de la combinaison, autres que les coutures et, le cas échéant, l'interface entre le filtre du masque respiratoire et la combinaison ou les éléments de la combinaison.

Combinaison – Voir Combinaison et éléments de combinaison de protection contre les attaques terroristes CBRN.

Combinaison intégrale – Un type de combinaison qui couvre entièrement la personne qui la porte, y compris son masque respiratoire.

Incident d'exposition – Contact spécifique des organes suivants avec du sang ou un autre élément potentiellement infectieux : 1) les yeux ; 2) la bouche ou les autres muqueuses ; 3) la peau avec présence de lésions ; ou 4) contact parentéral.

Tissu facial – Tissu de doublure utilisé pour recouvrir les surfaces internes.

Ignifugé – Un terme utilisé pour décrire un matériau qui brûle lentement ou qui s'éteint de lui-même quand la source de feu externe est éliminée.

Ignifugation – Propriété d'un matériau par laquelle la combustion est évitée, interrompue ou inhibée après l'application d'une source de feu provenant d'une flamme ou autre, avec ou sans élimination consécutive de la source de feu ; l'ignifugation peut être une propriété inhérente du matériau ou elle peut être appliquée par un traitement spécifique.

Retardateur de flamme – Un composé chimique qui peut être incorporé dans des matériaux ou une fibre textile pendant la fabrication ou le traitement afin de réduire son inflammabilité.

Atmosphères inflammables ou explosives – Atmosphères contenant des solides, des liquides ou des gaz à des concentrations susceptibles de brûler ou d'exploser s'ils sont enflammés.

Embrasement instantané – Un incendie qui s'étend rapidement à cause d'un combustible diffus, tel que de la poussière, du gaz ou des vapeurs de liquide inflammable, sans produire de pression dommageable.

Fluorescence – Le processus par lequel le flux rayonnant de certaines longueurs d'onde est absorbé et ré-émis, non thermiquement, sur d'autres longueurs d'onde, généralement plus longues.

Vêtement – L'élément d'ensemble de la combinaison de protection, conçu pour offrir une protection minimale du haut et du bas du buste, des bras et des jambes, à l'exception de la tête, des mains et des pieds.

Doublure de gant – Voir Gant intérieur.

Guide – Une version raccourcie se référant à ce *manuel d'instructions, guide de sécurité et de formation*.

Matériaux dangereux – Une substance (solide, liquide ou gazeuse) qui, lorsqu'elle est libérée, peut entraîner des préjudices pour les personnes, l'environnement et les biens.

Situations d'urgence créées par des matériaux dangereux – Incidents impliquant la libération ou la libération potentielle de matériaux dangereux.

IDLH – Acronyme pour Immediately Dangerous to Life or Health (danger immédiat pour la vie ou la santé) ; toute atmosphère mettant immédiatement la vie en danger ou produisant immédiatement des effets invalidants et irréversibles sur la santé.

Gant intérieur – Un gant porté à l'intérieur d'un autre gant afin de fournir une protection supplémentaire à la personne qui le porte et de répondre aux exigences des normes NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.



Zone d'interface – Une zone du corps qui n'est pas protégée par l'équipement de protection ; la zone où les vêtements de protection sont en contact avec les autres équipements (casques, gants, bottes, protection respiratoire).

Rayonnement ionisant – Longueur d'onde très courte, fort pouvoir de pénétration des rayons gamma et des rayons X émis par des éléments radioactifs et des isotopes.

Agents pathogènes transmis par un liquide – Une bactérie infectieuse ou un virus transporté par les fluides corporels, les organes ou les tissus, qu'ils soient humains, animaux ou cliniques.

FDSM – Acronyme pour Fiches de sécurité des matériaux.

NFPA – Acronyme pour National Fire Protection Association (association nationale pour la protection contre le feu), un organisme de normalisation issu du secteur privé et basé sur le volontariat qui développe des directives relatives à la protection et à la prévention des incendies aux États-Unis.

NIOSH – Acronyme pour National Institute for Occupational Safety and Health (institut national pour la santé et la sécurité au travail), un organisme gouvernemental américain pour la formation et la recherche qui teste et homologue les masques respiratoires utilisés sur les lieux de travail.

Combinaison non intégrale – Un type de combinaison qui ne couvre pas entièrement le masque respiratoire de l'utilisateur et qui utilise le filtre du masque respiratoire pour créer une interface avec le vêtement et finaliser l'isolation de l'utilisateur.

O.P.I.M. – Acronyme pour Other potentially infectious materials (autres substances potentiellement infectieuses). Comprend le sperme, les sécrétions vaginales, le liquide cérébro-spinal, le liquide synovial, le liquide pleural, le liquide péricardique, le liquide amniotique et le liquide péritonéal.

OSHA – Acronyme pour Occupational Safety and Health Administration (administration pour la santé et la sécurité au travail) ; un organisme gouvernemental de normalisation américain, qui met en place les normes de santé et de sécurité publiques.

Botte externe – Une botte portée par-dessus un autre composant de chaussure pour répondre aux exigences de cette norme.

Élément externe – Un vêtement porté par-dessus un autre élément du vêtement pour répondre aux exigences des normes NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

Gant externe – Un gant porté par-dessus un autre gant afin de fournir une protection supplémentaire à l'utilisateur et de répondre aux exigences des normes NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

Enveloppe externe – La couche la plus à l'extérieur de l'ensemble, à l'exception du matériel, du matériau de renfort et du matériau des poignets. Également appelée « enveloppe ».

Sur-gant – Voir Gant externe.

Parentéral – Lésion de la peau par piqûre, morsure humaine, coupure ou égratignure.

Combinaison de protection et éléments de la combinaison de protection – Terme abrégé pour les combinaisons de protection contre les attaques terroristes CBRN.

Particules radiologiques en tant qu'agents de terrorisme – Particules qui émettent des radiations ionisantes excédant les niveaux ambiants normaux, utilisées pour infliger des blessures mortelles ou invalidantes, généralement à la population civile, comme conséquence d'une attaque terroriste.

Opération de levée – Une opération impliquant la récupération (1) de la dépouille d'une victime décédée ou (2) de biens, mais ne concerne en aucun cas une personne vivante.

Renforcement – L'addition de matériaux supplémentaires pour une protection accrue dans les zones sujettes à compression ou à l'usure par abrasion telles que les genoux, les coudes et les épaules.

Opérations de sauvetage – Ces activités ont pour but de localiser des personnes en danger, de mettre à l'abri les personnes en danger, de prendre soin des blessés lors de situations d'urgence et d'assurer le transport vers un centre de soins approprié.

Masque respiratoire – Un dispositif qui offre une protection respiratoire à l'utilisateur.

Rétro-réflexion/Rétro-réfléchissant – La réflexion de la lumière dans laquelle les rayons réfléchis sont retournés de préférence dans une direction proche de l'opposé de la direction des rayons incidents, avec cette propriété maintenue sur de larges variations de la direction des rayons incidents.

Marquages rétro-réfléchissants – Un matériau qui reflète et renvoie une proportion relativement élevée de lumière dans une direction proche de la direction à partir de laquelle elle est émise.

SCBA – Acronyme pour Self-Contained Breathing Apparatus (appareil respiratoire autonome) ; un masque respiratoire porté par l'utilisateur qui fournit une atmosphère respirable transportée ou générée par l'appareil et indépendante de l'environnement ambiant.

Ruban d'assemblage – Le ruban d'assemblage est un film pour la protection chimique/biologique, composé d'un renfort externe en aramide (polyamides aromatiques), d'un film continu de protection en polymère fluoré et d'un adhésif thermo-soudable.

Assemblage – Tout assemblage permanent concernant au minimum deux matériaux vestimentaires de protection, à l'exclusion des accessoires externes, des garnitures et des fermetures du vêtement, sur une ligne formée par l'assemblage des pièces individuelles des matériaux.

Savon – Un produit de nettoyage généralement composé de sels d'acides gras de sodium ou de potassium. N'utilisez pas de savon pour nettoyer les combinaisons de protection. Voir aussi Nettoyage du produit et la section 11 de ce guide.

Chaussette – Un prolongement du vêtement ou de la jambe de la tenue ou un article séparé qui recouvre tout le pied et est destiné à être porté à l'intérieur d'une botte externe de protection.

TICS – Acronyme pour Toxic Industrial Chemicals (produits chimiques industriels toxiques).

TIMS – Acronyme pour Toxic Industrial Materials (matériaux industriels toxiques).

Produits chimiques industriels toxiques – Des produits chimiques solides, liquides ou gazeux hautement toxiques qui ont été définis comme des menaces de destruction massive et qui peuvent être utilisés en tant qu'armes terroristes pour causer des pertes humaines, généralement dans une population civile, en cas d'attaque terroriste.

TPP – Acronyme pour Thermal Protective Performance (efficacité de la protection thermique). Test permettant de déterminer la capacité d'une combinaison composite à résister à une quantité mesurée de chaleur thermique et rayonnante.

Trilaminé – Tissu de protection chimique/biologique à trois couches, composé d'une enveloppe externe, d'une couche barrière et d'un tissu de revêtement intérieur, stratifiés pour former une seule couche.

Garniture – Matériaux rétro-réfléchissants et fluorescents fixés sur la surface extérieure de la combinaison de protection pour améliorer la visibilité. Les matériaux rétro-réfléchissants améliorent la visibilité de nuit et les matériaux fluorescents améliorent la visibilité de jour. La « garniture » est également appelée « marquages de visibilité ».

Vie utile – La durée de temps pendant laquelle ce vêtement de protection, qui a été correctement entretenu, devrait fournir une protection limitée satisfaisante.

UV (Lumière ou rayonnement) – Acronyme pour Ultra-violet, un type de lumière habituellement présent dans les rayons du soleil.

Précautions universelles – Un concept sous lequel le sang et CERTAINS liquides corporels présentent un risque de transmission de maladies par le sang.



3. LISTE DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

N'utilisez pas cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 avant d'avoir coché « OUI » pour les points suivants :

1. Avez-vous suivi une formation officielle complète concernant les opérations sur matériaux dangereux et attaques terroristes chimiques/biologiques, l'utilisation appropriée des matériaux dangereux et de l'équipement contre le terrorisme chimique/biologique, ainsi que l'utilisation sûre des combinaisons en conformité avec la NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 ?
 Oui Non
2. Avez-vous lu et compris toutes les instructions et tous les avertissements contenus dans ce guide ainsi que toutes les étiquettes concernant la combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 ?
 Oui Non
3. Inspecterez-vous régulièrement cette combinaison NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 sous toutes les coutures pour détecter éventuellement des déchirures, trous, endroits amincis, traces d'usure, couleurs passées, saletés, contaminants ou fragilités, ou autres états abordés dans la section 6 de ce guide ?
 Oui Non
4. Avez-vous étudié les limites de la combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 comme décrites dans le présent guide et prendrez-vous des précautions pour éviter d'être blessé ? Oui Non
5. Avez-vous vérifié que votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 s'adapte parfaitement à votre corpulence comme décrit à la section 8 de ce guide ? Oui Non
6. Avez-vous, vous-même, votre responsable de la sécurité ou une autre personne compétente, établi un plan pour vous assurer que cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 est nettoyée, utilisée, inspectée, entretenue, stockée et remplacée conformément aux instructions de ce guide ?
 Oui Non
7. Êtes-vous conscient que les capacités de protection des éléments neufs homologués NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992, comme requis par les normes NFPA, peuvent diminuer avec le temps et à chaque fois que le produit est porté ?
 Oui Non
8. Avez-vous lu, comprenez-vous et acceptez-vous d'assumer les risques et les responsabilités indiqués dans le code personnel de responsabilité ? Voir la fig. 1 et la couverture au dos de ce guide.
 Oui Non

Si vous avez répondu NON à l'une des questions, NE PORTEZ PAS CETTE COMBINAISON HOMOLOGUÉE NFPA 1994 CLASSES 1 ET 2 ET NFPA 1992 avant d'avoir lu les sections appropriées dans ce guide et d'avoir été correctement formé par des instructeurs qualifiés.



Fig. 1
Code de responsabilité
personnelle
Également indiqué sur la
couverture au dos de ce guide.



4. OBJECTIF ET LIMITES DE VOTRE COMBINAISON



Ne l'utilisez en **AUCUN CAS** pour la lutte contre le feu.



Ne l'utilisez pas pour le contact direct avec des flammes ou du métal fondu.



Ne l'utilisez pas pour la protection dans les environnements radiologiques dangereux.

Les combinaisons MT-94 sont homologuées avec les filtres de protection des voies respiratoires suivants :

- Filtre facial Scott AV3000 HT
- Filtre facial Scott AV3000 à étanchéité renforcée
- Filtre facial Scott Vision C5
- Filtre facial MSA G1
- Filtre facial MSA Ultra Elite
- Draeger FPS 7000/ DHR 7000

Voir les données techniques séparées pour consulter la liste des protections respiratoires ou contacter LION pour des informations complémentaires.

L'équipement respiratoire, homologué pour l'utilisation conjointe avec cette combinaison, n'a pas été évalué en ce qui concerne la résistance à la perméabilité chimique en lien avec les autres exigences de la combinaison.

Cette combinaison est conçue pour fournir une protection LIMITÉE pour le torse, les jambes, les pieds, les bras, les mains et la tête face aux risques encourus par les intervenants urgentistes impliqués dans des attaques terroristes chimiques/biologiques et des situations d'urgence causées par des produits dangereux, notamment :

- Protection limitée contre les projections chimiques
- Protection limitée contre les environnements particulaires
- Protection limitée contre les agents du terrorisme chimique/biologique sous forme liquide ou vaporisée (utilisation couplée de produits chimiques industriels, d'agents du terrorisme chimique ou d'agents du terrorisme biologique)
- Protection limitée contre la pénétration par le sang ou les fluides corporels.
- Résistance au feu limitée
- Protection limitée contre la perforation et l'abrasion physiques
- Protection limitée contre l'exposition aux intempéries
- La protection respiratoire fournie par cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 n'a pas été évaluée en ce qui concerne la résistance à la perméabilité chimique en lien avec les autres éléments de la combinaison.

VOIR LES DONNÉES TECHNIQUES DANS LA SECTION SÉPARÉE POUR CONSULTER LA LISTE DES PRODUITS CHIMIQUES POUR LESQUELS CETTE COMBINAISON FOURNIT UNE PROTECTION.

DANGER

CETTE COMBINAISON NE VOUS PROTÈGE PAS DANS LES SITUATIONS À RISQUES SUIVANTES :

- TOUTES les interventions de lutte contre le feu
- TOUT contact direct avec des flammes ou du métal fondu
- TOUS les risques électriques
- TOUS les agents radiologiques
- TOUS les risques liés au gaz liquéfié et aux liquides cryogéniques
- TOUTES les atmosphères explosives

AVERTISSEMENT

Les tests contrôlés en laboratoire des normes NFPA 1992 et NFPA 1994 « ne peuvent pas être considérés comme établissant les niveaux d'efficacité pour toutes les situations dans lesquelles le personnel intervenant lors d'une attaque terroriste chimique/biologique où d'intervention sur des matériaux dangereux peut être exposé ». Vous devez faire preuve d'une extrême prudence dans toute situation impliquant des substances dangereuses, pour éviter les risques de blessure. Voir NFPA 1994 et NFPA 1992, paragraphe 1-2.2.

AVERTISSEMENT

Les capacités de protection d'un vêtement neuf homologué NFPA 1992 ou NFPA 1994 classes 1 et 2 diminueront au fil du temps et à mesure que le produit est porté. Pour réduire le risque de blessure, vous DEVEZ suivre les recommandations de ce guide pour l'inspection et le remplacement de votre combinaison afin de vous assurer que la combinaison n'est pas utilisée au-delà de sa durée de vie utile.



5. ASSEMBLAGE, CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS DE LA COMBINAISON

Pour connaître la fonction et les limites de votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992, vous devez étudier sa construction, ses caractéristiques et sa fonction.

5.1 VUE D'ENSEMBLE

Votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 vous aide à vous protéger lors d'attaques par des substances dangereuses et d'attaques terroristes chimiques/biologiques.

5.2 CONSTRUCTION TRILAMINÉE

Votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 est constituée d'un matériau trilaminé : un tissu de protection chimique/biologique à trois couches, constitué d'un film barrière continu en polymère fluoré, laminé entre les textiles externes et internes en aramide (polyamides aromatiques).

Le tissu externe tissé et le tissu intérieur en maille assurent résistance et durabilité à la couche de protection chimique. Ce tissu pour la protection chimique est une barrière non perméable à l'humidité ou à l'air.

5.3 AUTRES CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES DE SÉCURITÉ (FIG. 2A1 ET FIG. 2A2)

Capuche : fixée au vêtement pour protéger la tête et le cou de l'exposition. Dotée d'une étanchéité pour l'interface avec le filtre facial spécifié de protection des voies respiratoires. La capuche protège la tête et le cou des expositions. La capuche fixée assure l'étanchéité et l'interface avec le filtre facial spécifié pour la protection des voies respiratoires. (Voir la liste des données techniques pour les modèles spécifiques approuvés de protection des voies respiratoires et le(s) modèle(s) spécifique(s) utilisé(s) pour assurer la conformité.)

Dispositif de fixation des gants : **1** un gant intérieur et un dispositif de gant extérieur. Selon le modèle dont vous disposez, votre gant intérieur peut être cousu sur la combinaison OU il peut être fixé par l'intermédiaire d'un dispositif à anneau dédié. Le gant intérieur apporte une protection chimique et biologique limitée à vos mains et vos poignets. Le gant extérieur amovible est conçu pour fournir une protection limitée contre les débris et l'embrasement instantané, ainsi que contre les coupures et les éraflures. (Voir aussi la fig. 2B et la fig. 2C.)

Le gant intérieur et le gant extérieur doivent être portés ensemble pour être conformes aux normes NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

Dispositifs de fermeture : **2** au dos ou sur l'avant du vêtement.

La fermeture à glissière du vêtement doit être entièrement zippée et la fermeture velcro du rabat tempête doit être assurée.

Chaussette : **3** les chaussettes fixées fournissent une protection chimique et biologique tandis que les « bottes externes » recommandées assurent une protection physique. Les chaussettes sont conçues pour être portées à l'intérieur des bottes externes de votre combinaison homologuée. Les chaussettes ne doivent jamais être portées en tant que bottes externes. (Voir la liste des données techniques pour les modèles spécifiques homologués de bottes externes.)

Renforts : **4** assurent une protection supplémentaire contre les coupures et l'abrasion dans les zones d'usure intense.

Étiquettes : **5** il y a deux étiquettes importantes de sécurité et d'information, toutes deux situées à l'intérieur du vêtement près de la fermeture. L'étiquette Danger et Nettoyage fournit des informations de sécurité essentielles et vous invite à lire et comprendre ce guide. Cette étiquette explique également les informations relatives au produit et les instructions de lavage. L'étiquette d'homologation avertit l'utilisateur de la nécessité de toujours porter la combinaison avec les gants, les bottes et le masque respiratoire appropriés.

Des exemples de ces étiquettes se trouvent à la page 2 de ce guide.

Garniture rétro-réfléchissante et fluorescente : **6** (en option) améliore la visibilité dans des conditions de faible luminosité.

Plaque velcro : **7** plaque velcro d'identification.



Fig. 2A1
 L'élément d'ouverture dorsale du vêtement de la combinaison homologuée
 NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

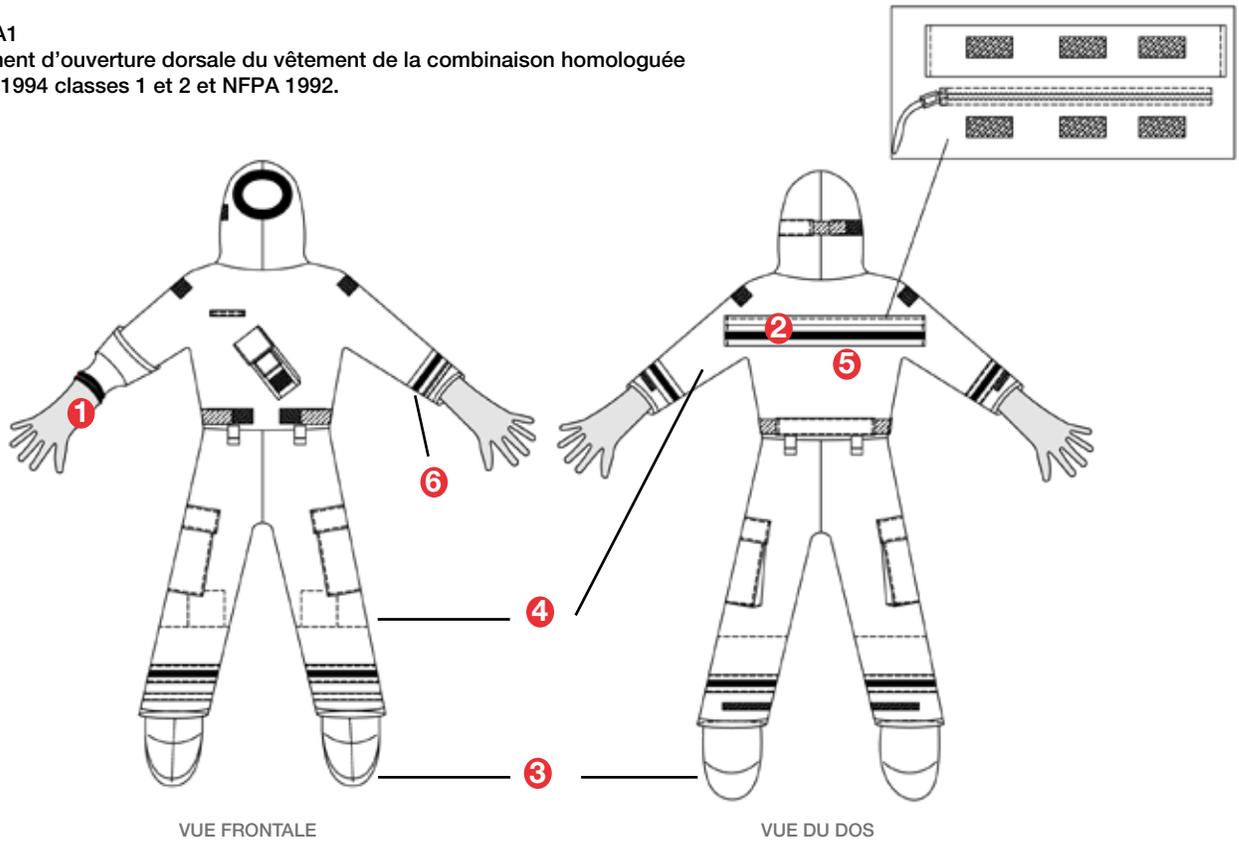


Fig. 2A2
 L'élément d'ouverture frontale du vêtement de la combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2.

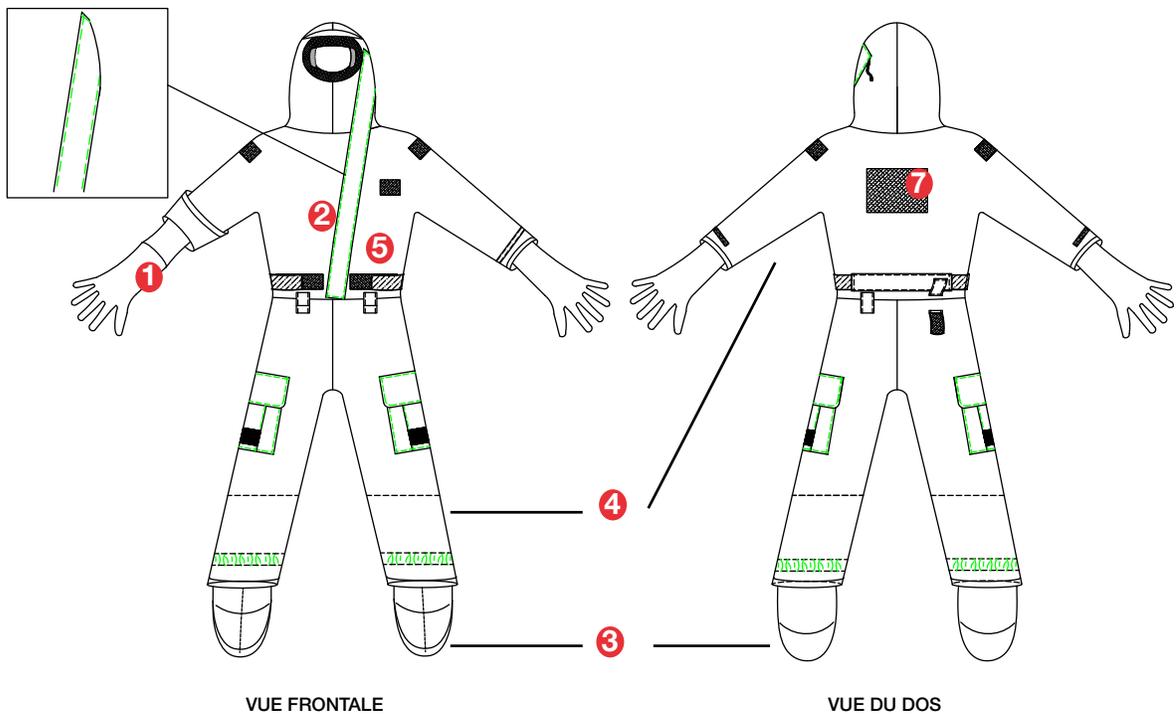


Fig. 2B

L'élément du « dispositif à anneau de fixation des gants » de la combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 peut être retiré et remis en place en utilisant les instructions suivantes et les composants de rechange de LION.

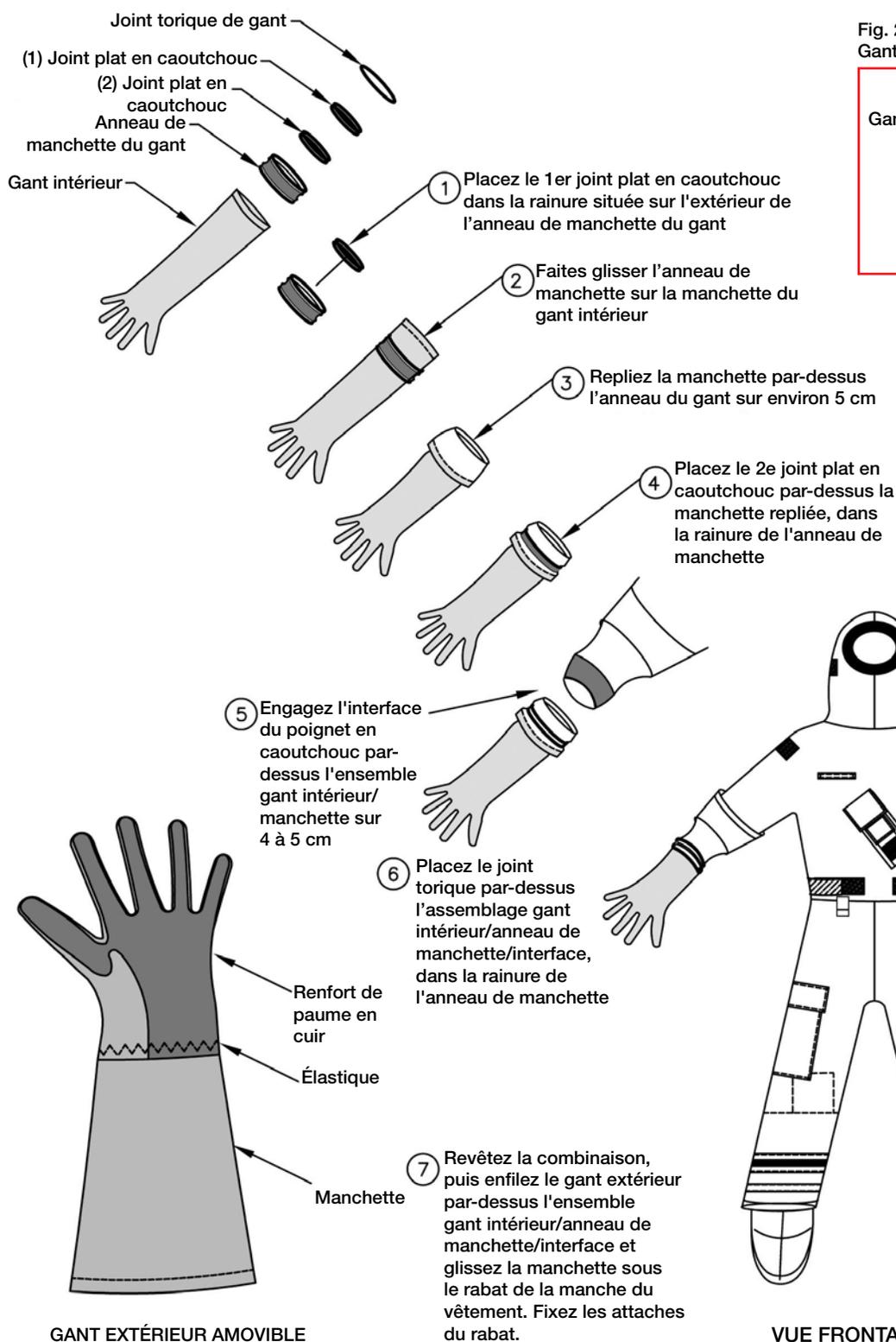
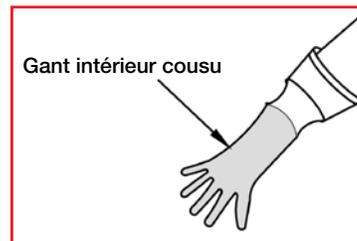


Fig. 2C

Gant intérieur cousu EN OPTION



Pour une démonstration sur l'assemblage des anneaux de gant ainsi que des instructions pour revêtir et retirer le gant, regardez nos vidéos de formation sur www.lionfireacademy.com.



6. INSPECTION

6.1 PRÉPARATION

Commencez par lire toutes les étiquettes. Il y a deux étiquettes d'informations importantes (voir la section 5.3 pour connaître leur emplacement). Si les étiquettes de sécurité sont manquantes, retournez immédiatement la combinaison au fabricant.

6.2 FRÉQUENCE

Inspection :

Vous devez inspecter votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 aux moments suivants :

- 1.) À la réception de votre nouvelle combinaison ou composant de remplacement ;
- 2.) Après chaque utilisation et lavage pendant la durée de vie utile de la combinaison ;
- 3.) Après une exposition à la chaleur ou aux flammes ;
- 4.) Après une exposition à des produits chimiques ou à des liquides corporels (y compris le sang) ; et
- 5.) Après le nettoyage, la réparation ou la décontamination et avant le stockage.
- 6.) Même si elle n'est pas portée, vous devez inspecter votre combinaison au moins une fois par an et aux intervalles ci-dessus pour détecter les dommages et détériorations les plus visibles.

À chaque fois que vous détectez un problème potentiel lors de votre inspection personnelle ou que vous soupçonnez une dégradation des capacités de protection, la totalité de votre combinaison doit être inspectée par un expert qualifié de votre autorité compétente, dans un centre LION TotalCare® ou dans un autre centre de nettoyage et de réparation agréé ayant été formé à l'inspection de vos combinaisons homologuées NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. (Ceux qui figurent au dos de ce guide ont un équipement d'inspection spécialisé.)

AVERTISSEMENT

Si des produits chimiques, du sang ou d'autres matériaux potentiellement dangereux pénètrent dans une combinaison alors que vous la portez, retirez-la immédiatement, ou dès que possible.

AVERTISSEMENT

Inspectez votre combinaison à la fin de chaque opération. Les produits chimiques, le sang et d'autres menaces peuvent être difficiles à voir sur les tissus foncés. Portez des gants lors de l'inspection.

6.3 PROCESSUS D'INSPECTION ET CRITÈRES

1. Préparation à l'inspection

Placez la combinaison sur une surface propre dans un endroit bien éclairé. Posez le vêtement à plat pour retirer les plis. Vérifiez entièrement la tenue, de fond en comble.

2. Inspectez la surface extérieure du vêtement :

- A. **Tissu** : examinez le vêtement, le gant intérieur, le gant extérieur, les poignets, les chaussettes et le matériau d'étanchéité du filtre facial pour détecter des salissures, une décoloration, des endroits amincis, des trous, des coupures, des perforations, des déchirures, une fragilisation, des fissures, des abrasions et des traces d'usure.
 - a. Tout élément ci-dessus peut indiquer un manque d'étanchéité.
 - b. La décoloration peut être un signe de surexposition à la lumière ou à la chaleur ou de mauvais entretien. Si une zone semble affaiblie, vous devez la faire inspecter par un expert qualifié ou un centre LION TotalCare®.
 - c. Une fragilisation ou des fissures sont des signes que la combinaison doit être soigneusement inspectée par un expert qualifié ou un centre LION TotalCare®.

Cette section décrit l'inspection de routine du SEUL VÊTEMENT. Consultez le guide de l'utilisateur des gants pour obtenir des instructions d'inspection des gants et le guide de l'utilisateur des bottes pour obtenir des instructions d'inspection des bottes. Ces instructions sont différentes des instructions du vêtement.



- B. Dispositifs de fermeture : examinez le fonctionnement et les dommages éventuels.
- a. Velcro – Examinez et détachez les accessoires avec velcro pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Examinez les pièces usées ou éraflées qui doivent être remplacées. Vérifiez que les coutures ne présentent pas de frisures indiquant qu'une réparation est nécessaire.
 - b. Fermetures à glissière – Examinez chaque fermeture à glissière pour détecter tout dysfonctionnement qui impliquerait un remplacement. Assurez-vous que toutes les fermetures à glissière se ferment parfaitement. Vérifiez s'il y a des coupures ou des déchirures dans le matériau en caoutchouc du ruban de la fermeture à glissière, ce qui pourrait être à l'origine d'un défaut d'étanchéité. Vérifiez que le ruban n'est pas décollé le long des coutures, ce qui indiquerait qu'une réparation est nécessaire.
- C. Renforts et poches : examinez tous les renforts et les composants pour vous assurer qu'ils sont correctement cousus sur le vêtement. Vérifiez le fonctionnement et l'endommagement éventuel des attaches velcro ou des boutons-pression sur les rabats de poche.
- D. Accessoires : vérifiez tous les accessoires pour vous assurer qu'ils sont conformes aux spécifications et approbations du fabricant.
- E. Assemblages et coutures : examinez toutes les coutures à la recherche de fils desserrés, de cassures, de points manquants ou de zones fragilisées.
3. Inspection de la surface interne du vêtement :
- Tournez le vêtement sur l'envers, **ne retournez pas la doublure des gants**, et placez-le sur une surface propre dans une zone bien éclairée. Posez le vêtement à plat pour retirer les plis.
- A. Tissu : examinez le vêtement, la capuche, le gant intérieur, le gant extérieur, les chaussettes et le matériau d'étanchéité du filtre facial pour détecter des salissures, une décoloration, des endroits amincis, des trous, des coupures, des perforations, des déchirures, une fragilisation, des fissures, des abrasions et des traces d'usure.
- a. Tout élément ci-dessus peut indiquer un manque d'étanchéité.
 - b. La décoloration peut être un signe de surexposition à la lumière ou à la chaleur ou de mauvais entretien. Si une zone semble affaiblie, vous devez la faire inspecter par un expert qualifié ou un centre LION TotalCare®.
 - c. Une fragilisation et des fissures sont des signes que la combinaison doit être soigneusement inspectée par un expert qualifié ou un centre LION TotalCare®.
- Examinez les endroits inhabituellement amincis où la surface intérieure a été endommagée en faisant glisser vos mains sur le tissu pour détecter des trous par contact ou des endroits où votre main ne glisse pas librement. Si vous voyez ou sentez des zones amincies, des surfaces rugueuses, des arêtes, des fissures ou des trous, cela pourrait indiquer une défaillance.
- B. Assemblages et coutures : examinez toutes les coutures pour détecter la présence de ruban décollé ou endommagé, de fils lâches, de coupures, de points manquants ou de zones fragilisées. Aucun matériau de couture d'étanchéité ne doit être décollé. Vérifiez l'intégrité de la couture en tirant doucement sur les coutures.
- C. Bretelles internes : assurez-vous que toutes les attaches sont en place et fonctionnent correctement. Assurez-vous que les accessoires sont bien fixés au vêtement.



4. Zones d'interface :

Vérifiez l'intégrité structurelle de toutes les pièces et assurez-vous qu'elles créent une étanchéité sécurisée.

- A. Joint d'étanchéité en caoutchouc du masque/partie faciale du vêtement : Examinez toutes les zones d'interface pour détecter des signes de détérioration, de craquelure, de fendillement et de décoloration, car il s'agit d'indications d'une éventuelle défaillance.
- B. Assemblage du gant (FIG. 2B et fig. 2C) - Examinez toutes les zones d'interface pour détecter des signes d'usure, de détérioration, de craquelure, de fendillement et de décoloration, car il s'agit de signes d'une éventuelle défaillance indiquant qu'une réparation est nécessaire.
 - a. Dispositif à anneau remplaçable pour les gants : vérifiez la fonctionnalité, la souplesse et le bon positionnement des anneaux de manchette des gants, des joints toriques et des joints plats en caoutchouc. Remplacez les joints plats en caoutchouc au moins une fois par an.
 - b. Dispositif de fixation des gants : À l'endroit des coutures, vérifiez qu'aucun ruban n'est décollé ou endommagé, qu'il n'y a pas de fils lâches, de cassures, de points manquants ou de zones fragilisées. Aucun matériau de couture d'étanchéité ne doit être décollé. Vérifiez l'intégrité de la couture en tirant doucement sur les coutures.

5. Étiquettes :

- A. Présence : vérifiez que toutes les étiquettes d'information et de sécurité sont sur la combinaison. Voir p. 2 et section 5.3.
- B. Lisibilité : assurez-vous que toutes les étiquettes de sécurité et d'information sont lisibles et solidement fixées à la combinaison.
- C. Nombre d'utilisations : vérifiez le nombre d'utilisations indiqué sur l'étiquette de danger/nettoyage du vêtement. Après un maximum de cinq (5) lavages, le vêtement doit être remplacé ou soigneusement inspecté en vue de le remplacer.

L'équipement spécialisé utilisé par LION et LION TotalCare® peut détecter des fuites qui peuvent être indétectables par l'utilisateur final ou par l'autorité compétente. Retirez du service tout vêtement montrant des signes de dégradation, quel que soit l'endroit, et contactez LION ou LION TotalCare® pour une inspection complète.

6.4 MISE EN MÉMOIRE

Les centres LION TotalCare® offrent des services de mise en mémoire. Pour les mises en mémoire manuelles, consignez toutes les inspections et vos résultats dans le registre *d'inspection, de nettoyage, de réparation, de remplacement et de mise au rebut* situé au dos de ce guide. Gardez ce formulaire, à moins que votre entreprise ne vous ait fourni une méthode de mise en mémoire comparable à cet effet.

Ce vêtement dispose également d'une section d'enregistrement des utilisations sur l'étiquette de danger/nettoyage située à l'intérieur du vêtement, sous la fermeture à glissière située au dos du vêtement. Chaque utilisation et chaque lavage du vêtement doit être correctement noté sur l'étiquette. Voir la section 9.2.

⚠ AVERTISSEMENT

La plupart des propriétés d'efficacité de la combinaison et de ses composants ne peuvent pas être testées par l'utilisateur sur le terrain.



7. REVÊTIR ET RETIRER

PRÉPARATION : Avant de revêtir la combinaison :

- A. Vérifiez que le vêtement a été inspecté et qu'il n'est pas endommagé.
- B. Assurez-vous que la combinaison est appropriée au danger que vous allez courir.
- C. Demandez à un collègue disponible et qualifié de vous aider à revêtir le vêtement.
- D. Portez des sous-vêtements sous le vêtement : au moins un t-shirt à manches courtes et un caleçon ordinaire ou un caleçon long. Pensez à porter des sous-vêtements ignifugés.
- E. Retirez les chaussures et tous les effets personnels qui pourraient endommager le vêtement (par ex. stylos, badges, bijoux, montres, etc.).

DANGER

Ne portez JAMAIS le vêtement sans le masque respiratoire, les chaussures et les gants appropriés ; ne portez JAMAIS le vêtement si l'un des éléments n'est pas en place. Le vêtement seul n'offre pas de protection contre les risques chimiques et biologiques ou contre les flammes.

7.1 REVÊTIR

MODE « EN ATTENTE » :

1. La fermeture à glissière étant dézippée, maintenez le vêtement ouvert.
2. Entrez dans le vêtement et assurez-vous que vos pieds sont insérés à fond dans les chaussettes. Relevez le vêtement jusqu'à la taille, fixez fermement les bretelles et adaptez-les pour avoir un bon ajustement.
3. Enfilez vos bottes de protection.
4. Rabattez l'enveloppe externe de la jambe du vêtement par-dessus chaque botte.
5. Pour les modèles à ouverture frontale, remontez la fermeture à glissière jusqu'au milieu du buste pour permettre la fermeture des sangles de serrage de la taille afin de pouvoir serrer la ceinture du vêtement et fixer le ceinturon en option.
6. Pour les deux modèles, le buste et les bras du vêtement peuvent pendre naturellement sur le côté lorsque vous êtes en mode « en attente ».

MODE « PRÊT » POUR LES MODÈLES À OUVERTURE FRONTALE :

1. Installez le filtre du masque respiratoire.
2. Faites glisser la moitié supérieure du vêtement par-dessus vos épaules, insérez les bras dans les manches et assurez-vous que vos mains et vos doigts sont insérés à fond dans les gants intérieurs attachés.
3. Avec l'aide d'un partenaire qualifié, étirez la capuche sur votre tête.
4. Ajustez le joint du filtre facial du vêtement. Relevez le menton tout en ajustant les points de contact du joint d'interface du filtre facial pour une étanchéité impeccable. Commencez par le dessous du menton et progressez de chaque côté du filtre facial vers le haut. Assurez-vous que le joint en butyle de la capuche se superpose et repose à plat contre le filtre facial du masque respiratoire. Assurez-vous que le joint est aussi proche que possible du bord de la lentille du filtre facial.
5. Une fois que le vêtement est complètement revêtu, remontez la fermeture à glissière pour la fermer aux $\frac{3}{4}$. Croisez les bras sur la poitrine et accroupissez-vous pour expulser l'excès d'air à l'intérieur de la combinaison. Remontez soigneusement la fermeture à glissière avant tout en haut jusqu'au côté gauche du visage (prenez garde à ne pas coincer le matériau barrière dans la fermeture à glissière). Vérifiez bien que la fermeture à glissière est complètement fermée contre la butée. Levez-vous et ajustez toutes les sangles de serrage du vêtement.
6. Il est recommandé de vous faire aider par un collègue qualifié pour cette étape : inspectez le joint d'étanchéité entre le filtre facial et la capuche pour vous assurer qu'il est bien hermétique. Assurez-vous qu'il n'y a aucun espace entre le filtre facial et le joint d'étanchéité.
7. Assurez-vous que la fermeture à glissière est bien fermée tout le long et qu'aucun espace n'est visible en haut de la fermeture à glissière. Fixez le rabat tempête.



8. Effectuez tous les ajustements complémentaires sur les sangles de serrage pour que le vêtement soit bien ajusté sur votre corps.
9. Enfilez les gants extérieurs par-dessus les gants intérieurs et glissez-les bien à l'intérieur de la manche.
10. Serrez les sangles de réglage des poignets.
11. Après avoir correctement ajusté le vêtement, fixez le SCBA (appareil respiratoire autonome) en suivant les recommandations du fabricant du SCBA.
12. S'ils sont ajustés et portés correctement, les rabats des jambes du vêtement doivent se situer impérativement entre 5 cm au minimum et 12 cm au maximum par rapport au sol.

MODE « PRÊT » POUR LES MODÈLES À OUVERTURE DORSALE :

1. Installez le filtre du masque respiratoire.
2. Placez les bras dans les manches et assurez-vous que vos mains et vos doigts sont enfoncés à fond dans les gants intérieurs. Enfilez les gants extérieurs et fixez la manchette des gants extérieurs dans la manche.
3. Passez la partie supérieure de la combinaison par-dessus votre tête et votre corps. Relevez la tête en tirant la capuche sur votre tête.
4. Ajustez le joint du filtre facial du vêtement. Relevez le menton tout en ajustant les points de contact du joint d'interface du filtre facial pour une étanchéité impeccable. Commencez par le dessous du menton et progressez de chaque côté du filtre facial vers le haut. Assurez-vous que le joint en butyle de la capuche se superpose et repose à plat contre le filtre facial du masque respiratoire. Assurez-vous que le joint est aussi proche que possible de la lentille du filtre facial.
5. Il est recommandé de vous faire aider par un collègue qualifié pour cette étape : inspectez le joint d'étanchéité entre le filtre facial et la capuche pour vous assurer qu'il est bien hermétique. Assurez-vous qu'il n'y a aucun espace entre le filtre facial et le joint d'étanchéité.
6. Après avoir complètement revêtu le vêtement, fermez la fermeture à glissière sur les $\frac{3}{4}$ de sa longueur. Croisez les bras sur la poitrine et accroupissez-vous pour expulser l'excès d'air à l'intérieur de la combinaison. Fermez complètement la fermeture à glissière et assurez-vous qu'elle est complètement fermée contre la butée. Levez-vous et ajustez toutes les sangles de serrage du vêtement.
7. Assurez-vous que la fermeture à glissière est bien fermée tout le long et qu'aucun espace n'est visible en haut de la fermeture à glissière. Fixez le rabat tempête.
8. Effectuez tous les ajustements complémentaires sur les sangles de serrage pour que le vêtement soit bien ajusté sur votre corps.
9. Enfilez les gants extérieurs par-dessus les gants intérieurs et glissez-les bien à l'intérieur de la manche.
10. Serrez les sangles de réglage des poignets.
11. Après avoir correctement ajusté le vêtement, fixez le SCBA (appareil respiratoire autonome) en suivant les recommandations du fabricant du SCBA.
12. S'ils sont ajustés et portés correctement, les rabats des jambes du vêtement doivent se situer impérativement entre 5 cm au minimum et 12 cm au maximum par rapport au sol.

Pour cette étape, il est recommandé de vous faire aider par un collègue qualifié qui doit aussi vérifier l'intégrité de chaque zone d'interface après que vous avez enfilé la combinaison, pour assurer une bonne étanchéité aux points suivants :

- Entre la circonférence du filtre facial et la capuche fixée
- Fermeture totale de la fermeture à glissière
- Entre le gant et la manche
- Entre la chaussette et la jambe de pantalon



La conception de cette combinaison est homologuée sans devoir utiliser de ruban d'étanchéité supplémentaire lors du revêtement. Aucune application supplémentaire de ruban ne devrait être nécessaire sur les interfaces.

7.2 INSPECTION FINALE AVANT D'ENTRER DANS LA ZONE DE DANGER

Enfin, et le plus important, pour assurer un revêtement approprié avant d'entrer dans une zone de danger, vous devez demander à un partenaire de vérifier que les zones d'interface se chevauchent correctement afin d'assurer la sécurité de toutes les fermetures.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que toutes les zones d'interface ont été inspectées pour une installation correcte. Si vous n'assemblez pas correctement les gants intérieurs avec les manches ou si vous n'assurez pas une étanchéité correcte entre le masque et la capuche, cela réduit la fonction de protection de la combinaison. Voir la fig. 2B pour un alignement correct des composants. Il ne faut pas utiliser de ruban adhésif pour créer une interface entre les éléments de la combinaison ou les fermetures.

7.3 RETIRER (ÔTER) VOTRE COMBINAISON

Portez en permanence votre combinaison de protection complète pendant toutes les phases de l'intervention. Quand l'intervention d'urgence est terminée, que vous êtes passé par la décontamination et que vous êtes dans un endroit sûr, il est important de ventiler votre corps dès que possible pour faire baisser la température. Cependant, retirez votre combinaison de protection **UNIQUEMENT** lorsque vous êtes certain d'être en sécurité hors de la zone de danger. Le retrait de la combinaison doit se faire avec l'aide d'un personnel entraîné

RETIRER UNE COMBINAISON NON CONTAMINÉE

- A. Lorsque vous êtes prêt à retirer votre combinaison, vous devez détacher et enlever votre SCBA (appareil respiratoire autonome), mais garder votre filtre facial jusqu'à ce que votre vêtement soit complètement retiré.
- B. Desserrez toutes les sangles de serrage, retirez le ceinturon et les gants extérieurs.
- C. Avec l'aide d'une équipe de décontamination ou d'un collègue formé, commencez à retirer votre combinaison.
- D. Libérez la fermeture du rabat tempête et demandez à un collègue qualifié d'ouvrir la fermeture à glissière du vêtement.
- E. Quand la fermeture à glissière est complètement ouverte :
 - Ouverture frontale** – Le personnel qualifié devra briser avec précaution le joint d'étanchéité entre le filtre facial et la capuche. Ensuite, l'assistant peut séparer le joint d'étanchéité et le filtre facial du SCBA (appareil respiratoire autonome) à 360° autour du cou en appliquant une pression sur le filtre facial. Retirez ensuite la capuche du vêtement par-dessus votre tête et faites glisser la partie correspondant au haut du torse du vêtement le long des épaules. Retirez vos bras et vos mains des gants et des manches. **Ne retournez pas les gants intérieurs sur l'envers.**
 - Ouverture dorsale** – Le personnel qualifié devra briser avec précaution le joint d'étanchéité entre le filtre facial et la capuche. Ensuite, l'assistant peut séparer le joint d'étanchéité et le filtre facial du SCBA (appareil respiratoire autonome) à 360° autour du cou en appliquant une pression sur le filtre facial. Retirez ensuite la partie supérieure du vêtement par-dessus votre tête. Retirez vos bras et vos mains des gants et des manches. **Ne retournez pas les gants intérieurs sur l'envers.**
- F. Détachez les bretelles et retournez la moitié inférieure du vêtement sur l'envers en le faisant glisser au-dessous des genoux. Enlevez les chaussures de protection, puis finissez d'enlever le vêtement.
- G. Enfin, retirez le filtre du masque respiratoire.
- H. Pendant le retrait, vérifiez toujours s'il y a des traces de produits chimiques ou de fluides corporels ou des signes d'usure ou de dommage.



RETIRER UNE COMBINAISON CONTAMINÉE

Si la combinaison a été exposée à des produits chimiques dangereux, suivez le mode opératoire normalisé de votre service pour la décontamination d'équipements de protection individuelle sur la scène d'intervention avant de retirer votre combinaison.

- A. Retirez votre combinaison en respectant les étapes A-H de la page précédente, en évitant soigneusement tout contact avec les endroits contaminés.
- B. Si cela est indiqué dans le mode opératoire normalisé de votre service pour la manipulation sûre d'un équipement contaminé après certains types d'exposition, lavez la combinaison au jet sur la scène d'intervention avec un réglage à basse pression.
- C. Placez la combinaison dans des sacs en plastique pour permettre une manipulation sûre par le personnel de blanchisserie. Une combinaison exposée à des fluides corporels peut être nettoyée et désinfectée afin de réduire le risque d'exposition aux pathogènes transmis par le sang. Voir Procédures de lavage, de décontamination et de désinfection dans la section 11 de ce guide.
- D. Le cas échéant, faites décontaminer, laver et inspecter visuellement la combinaison dans sa totalité. Si les procédures de décontamination ne sont pas applicables, la combinaison doit être mise au rebut de manière sûre. Voir Procédures de lavage, de décontamination et de désinfection dans la section 11 de ce guide.

8. COMPATIBILITÉ ET AJUSTEMENT CORRECT

8.1 AJUSTEMENT CORRECT DU VÊTEMENT

Votre vêtement doit être suffisamment ample sur le buste, les bras et les jambes. Si le vêtement est étriqué aux épaules ou colle aux épaules, aux bras, aux cuisses ou à l'entrejambe, il est probablement trop petit. Par ailleurs, le vêtement ne doit pas être trop ample, car cela pourrait entraver la mobilité ou la dextérité et créer des tensions aux mauvais endroits du vêtement. Lors de la réception d'un vêtement neuf ou d'un vêtement de remplacement, assurez-vous qu'il y a au moins quelques centimètres d'amplitude du matériau autour des bras, de la zone des épaules et de l'entrejambe. Testez ensuite votre facilité de mouvements en grim pant des escaliers, en rampant ou en marchant courbé en deux.

Le gant doit être parfaitement ajusté de sorte que vous puissiez retirer et réinsérer vos mains dans les gants tout en portant la combinaison. Après avoir retiré le gant de dessus, saisissez le gant intérieur avec les doigts, retirez la main du gant en prenant soin de ne retourner aucune partie à l'envers et réinsérez votre main dans le gant intérieur. Assurez-vous d'avoir enfilé le gant extérieur avant utilisation.

8.2 TAILLE ADAPTÉE

Si l'un des éléments de votre combinaison ne semble pas s'adapter correctement, vérifiez la taille sur l'étiquette pour vous assurer qu'elle correspond à vos mesures et qu'il s'agit bien de la combinaison qui vous est assignée.

⚠ DANGER

Ne portez jamais une combinaison qui n'est pas exactement à vos mesures. Si vous avez une question ou en cas de problème avec la taille de la combinaison, contactez votre responsable de la sécurité pour trouver une solution. Porter une combinaison qui n'est pas parfaitement adaptée peut réduire la protection et entraîner de graves brûlures, des coupures ou des éraflures, ou réduire drastiquement votre capacité à éviter les blessures dans une situation d'urgence.



9. REMARQUES SUR LE MARQUAGE

La combinaison est équipée de passants extérieurs pour y crocheter le nom correspondant ou des plaques d'identification. Pour créer des marques d'identification à d'autres endroits de la combinaison, vous pouvez utiliser un feutre indélébile pour tissu. LION recommande le marquage de la combinaison de la manière suivante :

- 9.1 Vérifiez d'abord l'étiquette de danger/nettoyage (elle comporte un code à barres) pour déterminer si des informations d'identification appropriées ont déjà été imprimées par le fabricant. Des exemples de chacune de ces étiquettes se trouvent à la page 2 de ce guide.
- 9.2 En utilisant exclusivement un feutre indélébile pour tissu, marquez le nombre d'utilisations et de cycles de lavage avec un « X » comme indiqué sur l'étiquette. Un espace vide est prévu sous la section de nettoyage de l'étiquette, dans lequel vous pouvez noter d'autres informations essentielles.
- 9.3 N'employez pas de lettres, d'emblèmes, de garniture et/ou d'autres types d'identification qui pourraient percer la combinaison. N'écrivez pas sur l'intérieur ou l'extérieur de la combinaison. Les encres indélébiles peuvent endommager le film ou le revêtement.

⚠ MISE EN GARDE

Inscrivez vos marques uniquement dans les zones dédiées sur les étiquettes de sécurité ou de nettoyage et d'information de votre combinaison !

10. UTILISATION DE VOTRE COMBINAISON EN TOUTE SÉCURITÉ : COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE DE BLESSURE ?

Utilisez toujours votre vêtement de protection homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 correctement et d'une manière qui respecte les points suivants :

- Les modes opératoires normalisés de l'autorité compétente ;
- NFPA 1500, *Standard on Fire Department Occupational Safety and Health Program (Normes du programme de sécurité et de santé au travail du Service incendie)* ;
- NFPA 1581, *Standard on Fire Department Infection Control Program (Normes du programme de contrôle des infections du Service incendie)* ;
- Chapitre 29, Code of Federal Regulations (CFR) (Code de la réglementation fédérale), section 1910.132 « General Requirements of Sub part I, Personal Protective Equipment » (Exigences générales de la sous-section I, Équipement de protection individuelle) ; et
- Chapitre 29, CFR 1910.1030, « Protecting Healthcare Workers from Occupational Exposure to Bloodborne Pathogens » (Protection du personnel de santé contre les expositions professionnelles à des pathogènes transmis par le sang).

Les utilisateurs en dehors des États-Unis doivent consulter les réglementations nationales ou autres réglementations en vigueur concernant les équipements de protection individuelle.

10.1 PRÉPARATION

Avant de commencer une intervention d'urgence, vous devez revêtir votre combinaison en suivant la procédure de la section 7 de ce guide, et faire contrôler la conformité des interfaces par une autre personne.



DANGER

Nettoyez et séchez toujours soigneusement toute combinaison utilisée dans une intervention sur des matériaux dangereux. Les vêtements souillés ou contaminés peuvent ne pas fournir une protection adéquate et être la cause de blessures graves pour l'utilisateur.

10.2 STRESS THERMIQUE : UNE CAUSE IMPORTANTE DE BLESSURES

Le travail physique dans un environnement chaud ou très chaud entraîne une augmentation de la température corporelle. Pour protéger le corps contre la chaleur, le cœur commence à battre plus rapidement pour que plus de sang puisse circuler à la surface de la peau. Les vaisseaux sanguins près de la peau se dilatent afin de pouvoir transporter plus de sang. De cette manière, le sang à l'intérieur du corps peut être dirigé vers la surface corporelle et refroidi. Mais surtout, le corps produit de la sueur qui s'évapore sur la peau pour permettre d'abaisser la température. Ces réactions naturelles ne fonctionnent pas très bien dans les conditions suivantes : la température de l'air ambiant est à 24 °C ou plus, l'étanchéité du vêtement empêche de transférer la chaleur loin du corps, le vêtement bloque l'évaporation de la sueur ou l'effort des muscles produit plus de chaleur que le système ne peut contrebalancer. Lorsque la température corporelle s'élève trop, il peut en résulter un stress thermique, un coup de chaleur ou une insolation.

AVERTISSEMENT

Un surmenage physique dans des conditions chaudes tout en portant une combinaison peut entraîner un coup de chaleur (épuisement) ou une insolation. Les symptômes d'un **coup de chaleur** consistent en une sensation générale de faiblesse, vertiges, accélération du pouls, faible pression artérielle en position debout ou assise et/ou de maux de tête. La peau peut sembler moite ou humide. Si vous ressentez ces symptômes, allez dans un endroit frais, retirez votre combinaison et buvez suffisamment. Si vous négligez de consulter, vous risquez un coma ou la mort.

AVERTISSEMENT

Les symptômes d'une **insolation** sont une peau chaude et sèche sans transpiration, une température corporelle très élevée, des faiblesses, des étourdissements, une respiration rapide, des nausées, une perte de conscience et une confusion mentale. Si vous ressentez l'un des symptômes ci-dessus à n'importe quel moment, allez immédiatement dans un endroit frais, retirez votre combinaison, buvez et consultez un médecin. Si vous négligez de consulter, vous risquez un coma ou la mort. En cas d'insolation, le refroidissement immédiat est essentiel à la survie.

10.3 CRISES CARDIAQUES : UN RÉSULTAT DU SURMENAGE PHYSIQUE

Certaines tâches pouvant être accomplies pendant une intervention sur des matériaux dangereux provoqueront une accélération des battements cardiaques pour irriguer les muscles sollicités avec plus de sang. Ce sang transporte plus d'oxygène vers les muscles pour qu'ils puissent supporter l'effort accru.

Un autre facteur augmentant la fréquence cardiaque est la présence de l'adrénaline, hormone de la lutte ou de la fuite, dans le corps face à une situation d'urgence. L'adrénaline présente dans votre système fait que le cœur pompe même plus rapidement que lors d'une activité normale.

Tous ces facteurs peuvent imposer un effort trop important sur le cœur, et conduire à un infarctus. Le cœur ne peut tout simplement plus gérer l'effort qui lui est demandé.



⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez être en bonne forme physique pour affronter en toute sécurité des efforts soutenus dans des conditions éprouvantes. Des exercices cardiovasculaires réguliers, ne pas fumer, un entraînement approprié, un régime sain et éviter le surpoids peuvent contribuer à réduire le risque d'infarctus.

⚠ AVERTISSEMENT

Étant donné que ce vêtement ne permet pas l'évaporation de l'humidité, adaptez les mesures de sécurité, y compris la surveillance des signes vitaux, la durée du travail, la limite de durée du travail et le recours à des procédures de réadaptation post-trauma appropriées.

10.4 ÉLECTROCUTION

⚠ AVERTISSEMENT

Votre combinaison n'est PAS conçue pour vous protéger contre une électrocution. Lorsque vous entrez dans un bâtiment, ne touchez JAMAIS le câblage sous tension, surtout si votre combinaison est mouillée. Ne laissez jamais l'équipement que vous utilisez entrer en contact avec le câblage sous tension.

10.5 PATHOGÈNES TRANSMIS PAR LE SANG

Votre combinaison est conçue pour fournir une protection corporelle contre les dangers d'une exposition à des pathogènes présents dans les fluides corporels et transmis par le sang. Les incidents d'exposition se définissent comme un contact spécifique des parties suivantes avec du sang ou des O.P.I.M. (autres substances potentiellement infectieuses) : les yeux ; la bouche ou d'autres muqueuses ; la peau avec lésions ou le contact parentéral. Assurez-vous que le visage et la bouche, les yeux et le nez et la peau avec lésions sont recouverts. Évitez tout contact avec des objets coupants. Utilisez les procédures d'isolation de la substance corporelle quand vous devez manipuler votre combinaison après qu'elle a été contaminée par des fluides corporels. Le nettoyage de votre combinaison éliminera tous les dangers inhérents à son exposition à des fluides corporels potentiellement dangereux.

10.6 PRODUITS CHIMIQUES

Votre combinaison est conçue pour protéger votre corps des :

- Risques d'exposition suite à une attaque terroriste chimique/biologique tel qu'exigé par la norme NFPA 1994 *Standard on Protective Ensembles for First Responders to CBRN Terrorism Incidents (Norme pour les combinaisons de protection destinées aux premiers intervenants en cas d'attaque terroriste CBRN)* ; et
- Projections chimiques liquides tel qu'exigé par la norme NFPA 1992 *Standard on Liquid Splash-Protective Ensembles and Clothing for Hazardous Materials Emergencies (Norme pour les combinaisons de protection contre les projections de liquides et vêtements pour les interventions d'urgence sur des matériaux dangereux)*.

Cette protection est assurée grâce à la couche de protection chimique.

Cette couche est testée pour sa résistance à la pénétration de dix produits chimiques tels que spécifiés par la NFPA 1992 et pour sa résistance à la perméabilité vis-à-vis de deux agents de guerre terroriste, un produit chimique industriel liquide toxique et quatre gaz et vapeurs industriels toxiques conformément aux normes NFPA 1994 classes 1 et 2.



Veillez contacter LION pour obtenir un exemplaire de notre liste de données techniques afin de consulter la liste des produits chimiques contre lesquels cette combinaison apporte une protection.

Vous pourriez être exposé à un nombre illimité de produits chimiques ou d'agents potentiellement dangereux sous diverses concentrations, températures, durées d'exposition ou autres variables. **Au moment de la rédaction de ce document, il n'existe aucun matériau de protection unique qui puisse offrir une protection contre tous les dangers dans toutes les situations possibles.** Il incombe au commandant de l'intervention, à l'autorité compétente et à vous-même, l'utilisateur, de comprendre les limites de cette combinaison et les autres risques et problèmes liés à la contamination par des produits chimiques inconnus/non testés.

TYPES DE TRANSFERT CHIMIQUE

Il existe au moins deux types de transfert des vapeurs et/ou des produits chimiques dangereux depuis l'extérieur de la combinaison (ou d'autres éléments) vers l'intérieur : perméabilité et pénétration.

Pénétration : ce type de transfert se produit lorsqu'un produit chimique passe d'un côté de la surface de l'élément à l'autre côté par le biais d'un trou d'épingle, d'une déchirure, d'une couture abîmée, d'un mécanisme de fermeture ou d'une interface non sécurisé ou par un autre moyen physique.

Perméabilité : ce type de transfert se produit lorsqu'une vapeur passe d'un côté de la surface de l'élément à l'autre côté à travers les interstices microporeux de la surface (si existants) ou suite à une réaction chimique de la surface à une substance, ce qui permet à cette substance de passer à travers le matériau sous forme de liquide, de gaz ou de vapeur. Cela peut même se produire alors qu'il n'y a aucun signe visible de pénétration.

De nombreux produits chimiques sont nocifs sous forme liquide et/ou sous forme de vapeur.

Votre combinaison a été certifiée conforme aux exigences relatives à la perméabilité chimique de la norme NFPA 1994 classes 1 et 2 et aux exigences relatives à la pénétration chimique de la norme NFPA 1992.

10.7 RISQUES LIÉS AUX BRÛLURES : TYPES DE TRANSFERTS THERMIQUES

Dans un feu il y a trois types de transferts thermiques qui pourraient provoquer des brûlures : conduction, convection et rayonnement. La conduction est le transfert direct de la chaleur par contact avec un objet chaud. La convection est le transfert de chaleur à travers un médium, par exemple, l'air. Le rayonnement thermique est le transfert de chaleur sous forme d'énergie lumineuse, directement à partir de flammes ou de surfaces chaudes.

DANGER

Cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 ne fournit pas et n'est pas tenue de fournir une isolation thermique selon les normes NFPA 1994 classes 1 et 2 ou NFPA 1992. Vous serez gravement brûlé et vous risquez d'être soumis à un stress thermique ou même la mort si vous portez ce vêtement de protection lors d'une opération de lutte contre le feu. Voir les sections 4 et 5 de ce guide pour une utilisation correcte du vêtement.

EMBRASEMENT INSTANTANÉ

Un embrasement instantané signifie un feu qui s'étend rapidement grâce à un combustible diffus, tel que de la poussière, du gaz ou des vapeurs de liquide inflammable, sans produire de pression dommageable. Les embrasements instantanés dégagent principalement une chaleur rayonnante dangereuse mais aussi une chaleur par convection.



Le tissu à couche unique ignifugé de la combinaison assure une protection minimale contre la chaleur et les flammes. Cela signifie que le tissu s'éteint de lui-même s'il est exposé à un embrasement instantané, ce qui réduit les causes de blessure par inflammation potentielle du tissu. Toutefois, les caractéristiques de résistance au feu du tissu n'empêchent pas les blessures causées par la chaleur de convection ou de rayonnement générée par un embrasement instantané et qui pénètre rapidement la combinaison.

AVERTISSEMENT

Votre combinaison n'est PAS homologuée pour les exigences de la NFPA 1992 concernant les embrasements instantanés.

AVERTISSEMENT

Cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 ne fournit **pas** et n'est pas tenue de fournir une isolation thermique selon les normes NFPA 1994 classes 1 et 2 ou NFPA 1992. Vous serez gravement brûlé et vous risquez d'être soumis à un stress thermique ou même la mort si vous portez ce vêtement de protection lors d'une opération de lutte contre le feu. Voir les sections 4 et 5 de ce guide pour une utilisation correcte du vêtement.

DANGER

Les embrasements instantanés sont extrêmement dangereux. La chaleur de rayonnement et de convection produite par un embrasement instantané peut être suffisamment intense pour que vous risquiez d'être brûlé en portant cette combinaison alors que la combinaison pourrait ne subir aucun dommage. Si vous détectez des gaz ou des débris inflammables dans la zone, vous devez vous réfugier dans une zone sûre et attendre que la situation dangereuse prenne fin.

DANGER

Les intervenants urgentistes exposés à un embrasement, à un retour de flamme à un autre type flamme ou à des environnements de chaleur intense courent un risque **EXTRÊME** de brûlures généralisées et de mort s'ils portent leur combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 !

10.8 BRÛLURES

Les brûlures dépendent de la durée de l'exposition et de la température. Plus la température de la source de chaleur est élevée et plus la durée d'exposition est longue, plus les brûlures sont graves.

LES BRÛLURES AU PREMIER DEGRÉ commencent quand la température de la peau atteint environ **47,8 °C (118 °F)**.

LES BRÛLURES AU SECOND DEGRÉ se produisent lorsque la peau atteint environ **55 °C (131 °F)**.

LES BRÛLURES AU TROISIÈME DEGRÉ apparaissent quand la température de la peau atteint environ **66,7 °C (152 °F)**.

Protection minimale contre les brûlures par conduction : vous pouvez être brûlé par la chaleur de conduction si vous entrez en contact avec des surfaces ou des objets chauds. Votre vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 n'a pas de revêtement thermique, et par conséquent cette combinaison n'offre qu'une protection minimale contre les brûlures par conduction. Il est essentiel d'éviter tout



contact avec des surfaces chaudes lorsque vous portez le vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. Protection minimale contre les brûlures par convection : la chaleur de convection est portée par l'air, même s'il n'y a pas de feu immédiatement apparent. Cependant, la chaleur de convection peut élever la température de votre vêtement suffisamment pour provoquer une brûlure de chaleur de conduction lorsque le tissu entre en contact avec votre peau. Par conséquent, les vêtements homologués NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 ne doivent pas être utilisés en cas de température élevée.

10.9 AUTRES FACTEURS AFFECTANT LA SÉCURITÉ

Les facteurs additionnels suivants peuvent affecter la protection limitée fournie par la combinaison :

- Lors de l'attaque, conditions au-delà des capacités limitées de cette combinaison ;
- Toute modification ou réparation ou tout remplacement non autorisés des composants de la combinaison et non conformes aux spécifications de LION ;
- L'ajout d'accessoires non approuvés par LION comme étant compatibles avec les vêtements homologués NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. Si vous avez des questions concernant des accessoires qui pourraient diminuer l'efficacité de votre combinaison, contactez LION ou un centre LION TotalCare®.

DANGER

Cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 n'est PAS équipée d'une barrière thermique isolant de la chaleur. Pour éviter des brûlures, vous devez éviter de porter cette combinaison dans des environnements de température intense et éviter tout contact avec des surfaces chaudes.

DANGER

Vous devez utiliser cette combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 uniquement dans des environnements où aucun incendie structurel n'est présent. En présence d'un incendie lors d'une intervention de sauvetage, les intervenants doivent porter uniquement des vêtements de lutte contre le feu structurel homologués NFPA 1971.

DANGER

L'accumulation de chaleur dans une combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 peut causer des brûlures sans signes de dommages à la combinaison. N'attendez jamais des signes d'endommagement de la combinaison comme avertissement de brûlures imminentes. Soyez toujours conscient de votre environnement et soyez prêt à vous échapper si vous commencez à ressentir des picotements ou des sensations de brûlure.

DANGER

Les intervenants exposés à un embrasement, à un retour de flamme, à un autre type de flamme ou à des environnements de chaleur intense courent un risque **EXTRÊME** de brûlures généralisées et de mort s'ils portent leur combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 !



11. LAVAGE, DÉCONTAMINATION ET DÉSINFECTION

11.1 DANGERS DES COMBINAISONS SALES : POURQUOI LE LAVAGE ET LA DÉCONTAMINATION SONT IMPORTANTS

Vous pouvez être exposé à de nombreuses substances dangereuses lors d'une attaque terroriste chimique/biologique ou en cas d'incidents impliquant des matériaux dangereux. Ces substances peuvent contaminer votre combinaison et vous blesser si votre corps entre en contact avec votre combinaison. Cette section décrit comment laver et décontaminer votre combinaison afin d'éviter ces dangers.

Produits chimiques dangereux : La barrière et les coutures de votre vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 sont testées contre les défis chimiques suivants. La barrière du vêtement est testée pour sa résistance à la perméabilité contre **le gaz moutarde (HD), le gaz soman (GD), l'acroléine, l'acrylonitrile, le sulfate de diméthyle, l'ammoniaque et le chlore**. Voir la liste des données techniques pour la résistance à la perméabilité. La barrière du vêtement est également testée pour sa résistance à la pénétration pendant 1 heure par **l'acétone, l'acétate d'éthyle, le diméthylformamide, le nitrobenzène, l'hydroxyde de sodium à 50 pour cent p/p, l'acide sulfurique à 93,1 pour cent p/p et le tétrahydrofuranne**. Au fil du temps, à mesure que le vêtement est porté, la protection de la barrière contre la pénétration de ces produits chimiques devient plus limitée. Voir la section 14 sur la durée de vie utile.

De plus, les intervenants sur des matériaux dangereux s'exposent potentiellement à un nombre quasiment illimité d'autres produits chimiques potentiellement dangereux au cours de leurs interventions. Votre vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 n'est PAS conçu pour offrir une protection contre tous les produits chimiques dangereux. Vous DEVEZ utiliser des vêtements de protection chimique appropriés dans ces situations.

Pathogènes transmis par le sang : vous risquez également d'exposer votre combinaison à des fluides corporels pouvant contenir des pathogènes transmis par le sang. En suivant les procédures de lavage adéquates décrites plus loin dans cette section, vous désinfecterez correctement le matériau.

11.2 DÉCONTAMINATION DU TERRAIN

Si vous ressentez (ou pensez avoir senti) une exposition accidentelle ou indirecte à un produit chimique dangereux ou à des pathogènes transmis par le sang, vous devez suivre les consignes de décontamination décrétées par votre autorité compétente pour limiter l'exposition pour vous-même et pour autrui.

Avant d'enlever votre combinaison, vous devez la décontaminer sur la scène de l'intervention pour limiter un surplus d'exposition à des produits chimiques dangereux, pour éviter l'exposition d'autres personnes et pour empêcher des produits chimiques de se déposer à l'intérieur de votre combinaison. Un certain nombre de douches de décontamination portables sont disponibles à cet effet. Si vous n'avez pas de douche de décontamination sur le terrain, vous devez au moins arroser votre combinaison contaminée au jet avant de l'enlever pour vous aider à éviter tout préjudice par les contaminants déposés sur la surface de la combinaison.

11.3 FRÉQUENCE

Nettoyez et décontaminez minutieusement votre combinaison dès que possible après chaque utilisation. Inspectez à fond votre combinaison (voir section 6) avant de la réutiliser.

Cette section décrit le lavage de routine du SEUL VÊTEMENT. Consultez le [guide de l'utilisateur des gants pour les instructions de nettoyage des gants](#) et le [guide de l'utilisateur des bottes pour les instructions de nettoyage des bottes](#). Ces instructions sont différentes des instructions du vêtement.

AVERTISSEMENT

Lavez toujours votre combinaison séparément des autres articles. Ne lavez jamais votre combinaison à la maison ou dans une laverie publique pour éviter de propager la contamination chimique ou les produits de combustion dangereux sur d'autres vêtements.





nettoyage à sec interdit

⚠ AVERTISSEMENT

Ne faites jamais nettoyer à sec votre combinaison. De nombreux composants dans la combinaison ne rempliront plus leur fonction après un nettoyage à sec.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de lave-linge à haute vitesse ou de jet à pression pour laver votre combinaison. Ces appareils peuvent gravement endommager les matières premières et les coutures.

11.4 PRODUITS DE NETTOYAGE

Cette section décrit le lavage de routine du SEUL VÊTEMENT.

Consultez le guide de l'utilisateur des gants pour les instructions de nettoyage des gants et le guide de l'utilisateur des bottes pour les instructions de nettoyage des bottes, car ces instructions sont différentes des instructions du vêtement.

- A. Produits de nettoyage disponibles dans le commerce. Utilisez les produits de nettoyage ménagers disponibles dans le commerce avec un pH supérieur à 6,0 et inférieur à 10,5. De nombreux produits de nettoyage ménagers font partie de cette gamme.
- B. Produits de nettoyage spécialisés. Certains fabricants de produits de nettoyage ont mis au point des produits qui peuvent être utilisés pour les vêtements de protection. Lisez toujours les FDSM avant d'utiliser ces produits. Contactez LION au 1-800-421-2926 ou l'un des centres LION TotalCare® répertoriés à la page 35 de ce guide avant d'utiliser des produits de nettoyage spécialisés.
- C. Les nettoyeurs pour les taches et les pré-traitements doivent être de type sans solvants. N'utilisez pas d'eau de Javel, d'assouplissant, de solvants ou de solutions avec un pH inférieur à 6 ou supérieur à 10,5.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de savons à base de graisse en raison de leur potentiel à former de l'écume insoluble avec une eau dure. L'écume de savon peut être inflammable et pourrait avoir un effet négatif sur les performances de protection du vêtement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais d'eau de Javel ou de produits de nettoyage chlorés pour nettoyer votre combinaison de protection contre les matériaux dangereux homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. Même de petites quantités de chlore réduiront sérieusement les qualités de protection de votre combinaison.

N'utilisez jamais de produits de nettoyage contenant des agrumes ou des additifs à base de d-limonène pour nettoyer votre combinaison car ils peuvent attaquer ses composants en caoutchouc.



pas d'eau de Javel

⚠ AVERTISSEMENT

Lavez toujours votre combinaison séparément des autres articles. Ne lavez jamais votre combinaison à la maison ou dans une laverie publique pour éviter de propager la contamination chimique ou les produits de combustion dangereux sur d'autres vêtements.

11.5 NETTOYAGE DES TACHES ET ÉLIMINATION DE SALISSURES NON LIÉES À UNE INTERVENTION

Nettoyage des taches

- A. Utilisez un produit de nettoyage garanti non dommageable pour les vêtements de protection (voir la section 11.4 pour les produits admissibles) pour nettoyer les taches légères sur votre vêtement et ses composants.
- B. Appliquez le produit de nettoyage une ou deux fois sur les zones salies en suivant les instructions du fabricant du produit de nettoyage pour la dilution et l'application.
- C. Rincez abondamment et soigneusement le vêtement et les composants avec de l'eau tiède ne dépassant pas 40 °C (110 °F).

⚠ AVERTISSEMENT

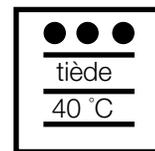
N'utilisez pas de solvants à base pétrole comme détachant. Ces produits peuvent réduire les qualités de protection limitée de la combinaison.



Élimination de salissures non liées à une intervention

La méthode avec essuyage et pulvérisation est acceptable uniquement pour les salissures ordinaires et la sueur.

- Préparez une solution douce à l'aide d'un produit de nettoyage qui peut être utilisé en toute sécurité sur les tissus de protection (voir section 11.4 pour les produits admissibles) et dilué selon les instructions du fabricant de l'agent de nettoyage. La température de l'eau ne doit pas dépasser 40 °C (110 °F).
- Essuyez délicatement le tissu avec un chiffon doux.
- Rincez avec un tuyau d'arrosage basse pression.
- Lavez et rincez d'abord l'extérieur du vêtement, puis l'intérieur.
- Faites sécher le vêtement conformément aux instructions de la section 11.8. Assurez-vous que les doigts dans les gants sont secs.



Température de l'eau



Machine à chargement frontal uniquement. Pas d'agitation mécanique. Cycle de lavage normal.



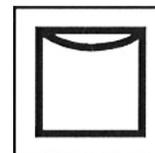
Eau de Javel interdite pour le vêtement

⚠ AVERTISSEMENT

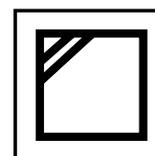
Le lavage à la main n'assure pas un nettoyage efficace pour les vêtements contaminés. Ne lavez pas à la main les vêtements portés lors d'une intervention d'urgence ou si une contamination, même indirecte, est suspectée.

11.6 ZONES TRÈS SALES

- Faites sécher le vêtement à l'air libre avant d'appliquer le produit de nettoyage.
- Saturez la zone très sale et la zone environnante en suivant les instructions du fabricant du produit de nettoyage pour la dilution et l'application. Pour la durée de trempage, suivez les instructions du produit de nettoyage.
- Utilisez une brosse à poils doux (brosse à dents ou brosse à ongles trempée dans l'eau) pour frotter doucement la zone sale pendant 1 ou 2 minutes.
- Rincez soigneusement et abondamment à l'eau froide.
- Répétez les étapes B-D si nécessaire.
- Placez le vêtement dans le lave-linge comme indiqué dans les procédures de lavage de cette section.



Suspendre/étendre sur un fil à linge pour sécher

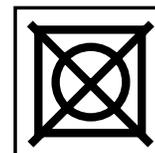


À l'ombre

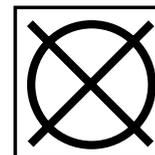
11.7 LAVAGE EN MACHINE

Préparation : avant le lavage, assurez-vous de respecter toutes les directives fédérales, nationales et locales relatives au traitement des eaux de rejet des éviers.

- Détachez les vêtements très sales en suivant les étapes de la procédure de détachage, dans les sections 11.5-11.6 de ce guide.
- Le cas échéant, retirez les gants internes amovibles et le matériel associé, tournez le vêtement sur l'envers et laissez la fermeture ouverte. Lavez séparément les gants à la main comme indiqué dans les procédures de lavage du guide de l'utilisateur des gants.
- Si les gants intérieurs sont cousus sur votre vêtement, tournez le vêtement sur l'envers, mais ne mettez PAS les gants intérieurs sur l'envers.
- Fermez toutes les fermetures équipées de bande velcro afin de réduire la probabilité d'endommager les parties fragiles de votre vêtement.
- Attachez les bretelles internes.



Essorage interdit



Nettoyage à sec interdit

Réglages de la machine

Utilisez une essoreuse ou un lave-linge à ouverture frontale équipé d'un tambour pour le lavage. N'utilisez pas une machine à chargement par le dessus car votre vêtement ne sera pas aussi bien lavé et l'agitateur l'endommagera et réduira sa durée de vie et sa capacité de protection.

Mettez la machine sur les réglages suivants :

- La température du lavage ne doit pas dépasser 40 °C (110 °F).
- Cycle normal.
- Utilisez une vitesse d'essorage basse, inférieure à 900 tr/min.



- D. Double rinçage. Le double rinçage élimine la saleté résiduelle et assure l'élimination du produit de nettoyage. Si votre machine n'effectue pas automatiquement un double rinçage, un deuxième cycle de lavage complet doit être exécuté sans ajouter de produit de nettoyage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les cycles de lavage à froid, à chaud ou prolongés dégradent prématurément la protection d'imperméabilité du tissu aux produits chimiques.

Procédures de lavage

- A. Mettez le vêtement à laver dans la machine. Suivez les instructions du fabricant de la machine pour la charge maximale appropriée. **Ne surchargez pas le lave-linge.**
- B. Ajoutez le produit de nettoyage conformément aux instructions du fabricant. N'utilisez jamais d'eau de Javel ; un agent de blanchiment non chloré peut être utilisé. Assurez-vous d'utiliser des outils de mesure précis pour doser correctement le produit de nettoyage. Voir la section 11.4 de cette section sur les produits de nettoyage. Remarque : consultez le guide de l'utilisateur des gants pour les instructions de nettoyage des gants et le guide de l'utilisateur des bottes pour les instructions de nettoyage des bottes.
- C. Réglez le lave-linge sur le cycle normal et démarrez le cycle de lavage.

11.8 SÉCHAGE

- A. Retirez le vêtement du lave-linge et laissez-le sur l'envers pour exposer les surfaces intérieures. Cependant, si les gants intérieurs sont cousus sur votre vêtement, ne mettez pas les gants intérieurs sur l'envers. Vérifiez le vêtement et éliminez l'eau qui aurait pu s'accumuler dans certains endroits. Videz ces zones avant de suspendre le vêtement pour le faire sécher.
- B. Faites-le sécher en le suspendant dans une zone ombragée qui bénéficie d'une bonne ventilation croisée ou utilisez un ventilateur pour faire circuler l'air.
- C. Quand l'intérieur est complètement sec, remettez le vêtement à l'endroit et faites sécher l'extérieur du vêtement.
- D. N'utilisez pas de sèche-linge automatique car l'action mécanique et la chaleur excessive risquent d'endommager ou de rétrécir votre vêtement.
- E. Quand le vêtement est complètement sec, fixez des gants propres sur les manches en suivant les instructions de la section 7.
- F. Après le séchage, appliquez un produit anti-blocage tel que du talc sur le caoutchouc butylique pour éviter que la surface soit collante et augmenter son pouvoir lubrifiant.
- G. Inspectez l'ensemble de la combinaison en suivant la section 6 de ce guide.
- H. En utilisant exclusivement un feutre indélébile pour tissu, marquez le nombre d'utilisations et de cycles de lavage avec un « X » comme indiqué sur l'étiquette. Un espace vide est prévu sous la section de nettoyage de l'étiquette, dans lequel vous pouvez noter d'autres informations essentielles. Les centres LION TotalCare® offrent des services de mise en mémoire. Pour les mises en mémoire manuelles, notez chaque lavage, inspection et opération associée dans le *registre d'inspection, de nettoyage, de réparation, de remplacement et de mise au rebut* situé au dos de ce guide. Gardez ce formulaire, à moins que votre entreprise ne vous ait fourni une méthode de mise en mémoire comparable à cet effet.

REMARQUE : ce vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 ne doit pas être lavé plus de cinq (5) fois, après quoi il doit être remplacé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne faites pas sécher la combinaison en la suspendant sous les rayons directs ou indirects du soleil, ou sous une lumière fluorescente. La lumière réduit considérablement la solidité des coutures et décolore et réduit grandement la solidité et les capacités de protection des composants de la combinaison.



11.9 NE PAS NETTOYER À SEC

Ne faites jamais nettoyer à sec votre combinaison. Le nettoyage à sec endommagerait la combinaison et réduirait ses capacités de protection.

11.10 NETTOYAGE EN SOUS-TRAITANCE

LION vous recommande de vous adresser exclusivement à un centre LION TotalCare® pour la sous-traitance du nettoyage et de l'inspection. Vous trouverez au dos de ce guide les coordonnées des centres LION TotalCare® agréés pour les combinaisons homologuées NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. Ces coordonnées sont valides au moment de l'impression de ce guide. Pour une mise à jour, composez le (800) 421-2926.

11.11 LAVAGE À LA MAIN DANS UN ÉVIER

LION **NE RECOMMANDE PAS** cette méthode pour laver les combinaisons homologuées NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 en raison du risque d'exposition aux contaminants présents sur la surface de la combinaison.

11.12 NE PAS LAVER À LA BROUSSE SUR LE SOL DU POSTE

LION **NE RECOMMANDE PAS** de laver votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 en l'étendant sur le sol et en utilisant la brosse de lavage du poste car cette méthode n'est pas efficace et peut endommager votre combinaison.

11.13 DÉCONTAMINATION ET DÉSINFECTION

Selon le degré d'exposition, il peut être difficile de déterminer si des produits chimiques sont toujours présents sur une combinaison, même après le processus de décontamination le plus méticuleux. Il incombe à l'agent en charge de la sécurité, à l'autorité compétente et à l'utilisateur de comprendre les problèmes liés à la décontamination, afin de prendre, en toute connaissance de cause, une décision concernant la réutilisation d'une combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992, car l'exposition à des produits chimiques peut avoir une incidence sur les propriétés du matériel et est susceptible d'exposer l'utilisateur à des contaminants nocifs.

Norme applicable. Vous devez lire la norme NFPA 1581 du Programme de contrôle des infections du Service incendie et avoir des installations et des procédures conformes à cette norme.

AVERTISSEMENT

L'exposition aux huiles de pétrole et aux lubrifiants a des effets néfastes sur les matériaux de la combinaison tels que le joint d'étanchéité faciale en caoutchouc butyle, les poignets en caoutchouc et la fermeture à glissière.

MISE EN GARDE

Le personnel impliqué dans la manipulation, le tri, l'ensachage, le transport et le nettoyage des combinaisons homologuées NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 contaminées doit porter des gants de protection et des vêtements de protection appropriés pour éviter toute exposition professionnelle lors de ces opérations.

Préparation. Retirez la combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 contaminée et infectée de l'utilisateur et du service avant de commencer. La combinaison ne doit pas être remise en service avant d'avoir été décontaminée et désinfectée. Portez des gants de protection, ainsi que des vêtements et des équipements de protection appropriés lors de la décontamination et de la désinfection.

AVERTISSEMENT

Afin de réduire le risque de lésions causées par des substances dangereuses présentes dans les résidus de combustion par le feu, les matériaux de construction, les produits chimiques dangereux, le sang ou les liquides corporels, vous **DEVEZ** laver et, si nécessaire, décontaminer ou désinfecter votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 après chaque exposition à de telles substances dangereuses.



AVERTISSEMENT

Seul un expert qualifié en décontamination doit tenter de décontaminer une combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992. Contactez l'un des centres LION TotalCare® répertoriés au dos de ce guide pour vous aider à déterminer si la décontamination est possible et trouver le nom de l'organisme approprié pour effectuer la décontamination.

A. Produits chimiques dangereux

1. Avant d'enlever votre combinaison, vous devez la décontaminer sur la scène de l'intervention pour limiter un surplus d'exposition à des produits chimiques dangereux, pour éviter l'exposition d'autres personnes et pour empêcher des produits chimiques de se déposer à l'intérieur de votre combinaison. Un certain nombre de douches de décontamination portables sont disponibles à cet effet. Si vous n'avez pas de douche de décontamination sur le terrain, vous devez au moins arroser votre combinaison contaminée au jet avant de l'enlever pour vous aider à éviter tout préjudice par les contaminants déposés sur la surface de la combinaison.
2. **MATÉRIAUX IDENTIFIÉS** : contactez la source des matériaux, votre équipe HAZMAT ou le service de santé pour déterminer si les contaminants sont dangereux. Si le contaminant est identifié, contactez l'un des centres LION TotalCare® répertoriés dans ce guide pour déterminer la faisabilité de la décontamination.
3. **MATÉRIAUX NON IDENTIFIÉS** : si le contaminant n'est pas identifié, la combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 doit rester hors service jusqu'à ce que les matériaux soient identifiés. Demandez toujours les informations portées sur les FDSM et préparez-vous à partager vos résultats avec le centre LION TotalCare® qui décontamine votre combinaison. Si votre combinaison ne peut pas être décontaminée, elle doit être remplacée et mise au rebut conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

B. Sang et fluides corporels

Si votre combinaison présente de larges zones couvertes de sang ou de fluides corporels, placez-la dans un sac pour la transporter afin d'éviter toute fuite. Contactez l'un des centres LION TotalCare® répertoriés dans ce guide pour discuter de la désinfection.

11.14 **SÉCURITÉ DU NETTOYAGE**

Dans le domaine sanitaire, le personnel de blanchisserie et de ménage est considéré comme faisant partie de ceux qui sont exposés à des risques, liés non seulement aux matériaux dangereux, mais également aux pathogènes transmis par le sang principalement par exposition aux objets coupants. Votre service incendie doit posséder un plan écrit de contrôle des expositions aux pathogènes transmis par le sang. Une partie de ce plan concerne la décontamination, la désinfection et le lavage des combinaisons, et il devrait inclure les **PROCÉDURES DE SÉCURITÉ DANS LA SALLE DE BLANCHISSERIE** et les **PROCÉDURES DE SÉCURITÉ POUR LE MÉNAGE**. Vous devez respecter toutes les réglementations fédérales, nationales et locales en vigueur.



12. RÉPARATIONS

Cette combinaison ne comporte aucun composant remplaçable par l'utilisateur, y compris les gants. Si un composant doit être remplacé, contactez LION au (800) 421-2926.

⚠ AVERTISSEMENT

N'ESSAYEZ PAS DE RÉPARER VOUS-MÊME VOTRE COMBINAISON HOMOLOGUÉE NFPA 1994 CLASSES 1 ET 2 ET NFPA 1992. Contactez LION au (800) 421-2926 si votre combinaison a besoin d'être réparée.

13. STOCKAGE

Entre les interventions, pliez et enfermez votre combinaison dans un sac en suivant les instructions de la section 13.1 ci-dessous, et gardez-la à l'écart d'objets pointus qui pourraient causer des déchirures ou des accrocs dans le tissu. **Si votre combinaison a été portée, assurez-vous qu'elle a été lavée et soigneusement séchée, conformément à la section 11 de ce guide, et soigneusement inspectée avant de la ranger et de la réutiliser en vous référant à la section 6 de ce guide.**

Pour que l'intérieur de votre vêtement sèche plus rapidement, retournez-le sur l'envers. L'humidité à l'intérieur du vêtement réduit le confort et la protection globale lorsque le vêtement de protection est porté. Si votre combinaison n'est pas mise à sécher, des moisissures et des bactéries vont se développer, ce qui pourrait entraîner des irritations cutanées et des rougeurs ou affecter les capacités de protection des tissus et des matériaux pour la protection chimique.

13.1 PLIAGE ET ENSACHAGE

Pliez votre vêtement homologué NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 et mettez-le dans un sac conformément aux instructions suivantes :

- A. Le cas échéant, rattachez les gants intérieurs sur le dispositif à anneau pour les gants en suivant les instructions d'assemblage de la fig. 2B (voir la section 5.3).
- B. Fermez la fermeture à glissière et le rabat tempête et posez le vêtement à plat sur le dos.
- C. Pliez les bras en travers de la poitrine ; pour les gants amovibles, mettez le dispositif à anneau à plat.
Vérifiez que le rabat tempête et la fermeture à glissière sont toujours à plat.
- D. Rabattez la capuche sur la poitrine.
- E. Repliez les chaussettes à l'intérieur du tube des jambes et repliez les jambes sur la poitrine à partir de la taille.
- F. Repliez à nouveau en deux, de bas en haut. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'air emprisonné dans le vêtement.
- G. Pliez de nouveau en deux, de gauche à droite, la fermeture à glissière roulée sur l'extérieur pour l'ouverture dorsale, ou la fermeture à glissière roulée sur l'intérieur pour l'ouverture frontale.
- H. Insérez le vêtement dans le sac de rangement, puis insérez les gants extérieurs et la documentation pour l'utilisateur.
- I. Fermez le sac.

13.2 CONDITIONS DE STOCKAGE

Stockez la combinaison dans son sac dans un endroit ombragé, à l'écart des rayons directs et indirects du soleil et de la lumière fluorescente. La température ambiante intérieure est idéale pour le stockage. Évitez les températures et l'humidité extrêmes.

13.3 DURÉE DE CONSERVATION

Vous pouvez stocker une nouvelle combinaison ou une combinaison ayant été lavée, soigneusement séchée et remise correctement en sac, pendant une période s'étendant jusqu'à 10 ans à partir de sa date de fabrication et dans les conditions de stockage indiquées ci-dessus. Vous devez inspecter votre combinaison au moins une fois par an conformément à la section 6 de ce guide.



Fig. 6

Ne stockez jamais votre combinaison à la lumière directe du soleil, à la lumière indirecte du soleil ou sous une lumière fluorescente.

⚠ MISE EN GARDE

Ne stockez jamais votre combinaison dans les pièces à vivre contenant des affaires personnelles, ou dans l'habitacle d'un véhicule. Une exposition prolongée aux contaminants restants sur la combinaison peut augmenter les risques de cancer ou d'autres maladies.



QUELLE EST LA DURÉE DE VIE UTILE ?

- Les exigences d'efficacité imposées par les normes NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992 sont basées sur des combinaisons et matériaux neufs et jamais portés. La durée de vie utile peut varier en fonction des matériaux sélectionnés, des conditions d'utilisation, de l'entretien et du stockage de la combinaison.
- Aucun produit, même neuf, qu'il s'agisse d'un vêtement, de chaussures ou de gants, ne peut offrir une protection absolue, et ses performances de protection diminuent avec l'usure, les déchirures, l'abrasion et les autres dommages occasionnés par l'utilisation. W.L. Gore & Associates, Inc et Lion First Responder PPE, Inc. ne garantissent pas les performances du produit sur le terrain.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de stocker votre combinaison sous des températures extrêmes. Les cycles répétés d'alternance chaud/froid peuvent réduire les qualités de protection et la durée de vie utile de la combinaison. Voir la section 14 de ce guide pour les limites de durée de vie utile.

⚠ AVERTISSEMENT

NE STOCKEZ JAMAIS VOTRE COMBINAISON SOUS UN RAYONNEMENT SOLAIRE DIRECT OU INDIRECT, NI SOUS UNE LUMIÈRE FLUORESCENTE (FIG. 6). Il suffit seulement de QUELQUES JOURS d'exposition à la lumière (en particulier la lumière des rayons solaires et la lumière fluorescente) pour que les composants de votre combinaison soient gravement affaiblis et endommagés. Les dommages causés par l'exposition à la lumière ne peuvent pas être réparés, et la garantie du fabricant ne couvre pas de telles détériorations. (Voir Informations sur la garantie, section 16 de ce guide.)

14. REMPLACEMENT

14.1 DURÉE DE VIE UTILE ET REMPLACEMENT

La durée de vie utile est la période pendant laquelle une combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992, ayant été correctement entretenue, peut en principe fournir une protection limitée satisfaisante. La durée de vie utile varie en fonction du type et de la fréquence de l'utilisation. Le remplacement de la combinaison doit être envisagé après dix (10) utilisations et deux (2) lavages, après cinq (5) lavages ou lorsque sa date de péremption est dépassée. (Voir la section 13 de ce guide.) D'autres facteurs, tels que ceux décrits ci-dessous, détermineront si un remplacement doit être envisagé avant les dix (10) utilisations ou les cinq (5) lavages ou la date de péremption.

Votre combinaison doit être soigneusement inspectée après chaque utilisation et au moins une fois par an, comme décrit dans la section 6 de ce guide, pour déterminer si elle a dépassé sa durée de vie utile et doit être remplacée.

Les facteurs suivants affectent la durée de vie utile de votre combinaison :

- A. Nombre et type des réparations précédentes** - Une combinaison réparée plusieurs fois aux mêmes endroits suite à des dommages en service s'utilisera généralement plus tôt qu'une combinaison moins endommagée et moins fréquemment réparée.
- B. Type de travail effectué par l'utilisateur** - Par exemple, les zones du genou utilisées pour ramper s'utiliseront généralement plus rapidement que d'autres zones.
- C. Toute exposition aux flammes ou à la chaleur** - L'exposition à des flammes peut rendre cassants la combinaison et certains de ses éléments. Des cycles répétés d'exposition à une chaleur basse mais sur un long terme peuvent également endommager les matériaux de protection. La combinaison doit être remplacée si elle a été directement exposée à des flammes ou à un embrasement instantané.
- D. Exposition aux produits chimiques dangereux** - Si l'exposition à des produits chimiques dangereux est importante et que la décontamination est inefficace, la combinaison peut ne pas être sûre pour une utilisation ultérieure.



- E. **La durée d'exposition à la lumière solaire directe ou indirecte ou à d'autres sources de lumière comme une lumière fluorescente** - Les tests montrent qu'une exposition de longue durée à la lumière solaire directe ou indirecte ou à la lumière fluorescente endommage l'enveloppe externe, la barrière de protection et tout composant fabriqué à base de fibres d'aramide (polyamides aromatiques) et les rend cassants, les fragilise ou les détériore.

Si vous avez des questions à propos du remplacement de votre combinaison, contactez LION ou un centre LION TotalCare® agréé pour les combinaisons homologuées NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992.

Des professionnels qualifiés avec une connaissance approfondie des combinaisons et de leurs limites doivent gérer les détails d'un programme de remplacement. Si vous avez des questions sur la durée de vie utile et le remplacement de votre combinaison homologuée NFPA 1994 classes 1 et 2 et NFPA 1992, demandez un avis avant de porter votre combinaison dans une intervention d'urgence sur des matériaux dangereux ou lors d'une attaque terroriste chimique/biologique !

AVERTISSEMENT

Aucun produit, même neuf, qu'il s'agisse d'un vêtement, de chaussures ou de gants, ne peut offrir une protection absolue, et ses performances de protection diminuent avec l'usure, les déchirures, l'abrasion et les autres dommages occasionnés par l'utilisation. W.L. Gore & Associates, Inc et Lion First Responder PPE, Inc. ne garantissent pas les performances du produit sur le terrain.

14.2 CHANGEMENTS DE COULEUR OU DE TEINTE DE L'ENVELOPPE EXTERNE

Certains tissus peuvent changer de couleur ou de teinte pendant leur durée de vie utile, suite aux lavages et/ou à l'exposition à d'autres conditions. Ces changements de teinte n'affectent pas les caractéristiques de protection du tissu.

Un changement de teinte ou une perte de couleur qui se produit suite à une exposition à une chaleur élevée peut indiquer une détérioration du matériau. Contactez LION ou l'un des centres LION TotalCare® répertoriés au dos de ce guide avant de réutiliser votre vêtement.

15. MISE AU REBUT

15.1 MISE AU REBUT

Vous devez identifier une combinaison à remplacer et la stocker séparément des combinaisons en état de service ou la détruire afin d'éviter toute utilisation non autorisée ou erronée. Coupez la combinaison en plusieurs morceaux et mettez-la au rebut correctement. Deux méthodes suggérées pour la mise au rebut sont le rejet à la décharge ou l'incinération.

Vous devez placer une combinaison à remplacer contaminée par des produits chimiques ou des pathogènes transmis par le sang dans un sac en plastique et la mettre au rebut correctement. Vous devez suivre les réglementations fédérales, nationales et locales régissant la mise au rebut des matériaux contaminés.

AVERTISSEMENT

Toute combinaison à remplacer utilisée dans des situations dangereuses peut être cause de blessures graves ou mortelles. Les combinaisons à remplacer non contaminées et clairement signalées peuvent être utilisées uniquement pour des sessions d'entraînement non dangereuses.



16. GARANTIE LIMITÉE À VIE DU PRODUIT

AVERTISSEMENT

Aucun produit, même neuf, qu'il s'agisse d'un vêtement, de chaussures ou de gants, ne peut offrir une protection absolue, et ses performances de protection diminuent avec l'usure, les déchirures, l'abrasion et les autres dommages occasionnés par l'utilisation. W.L. Gore & Associates, Inc et Lion First Responder PPE, Inc. ne garantissent pas les performances du produit sur le terrain.

LION garantit que ses produits destinés aux pompiers et aux intervenants urgentistes sont exempts, pendant leur durée de vie utile, de tout défaut de fabrication ou de tout défaut de matériel.

Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de LION. Il incombe à l'utilisateur d'inspecter et d'entretenir les produits pour s'assurer qu'ils restent adaptés à l'usage auquel ils sont destinés. Afin de maximiser la durée de vie utile de ces produits et de maintenir la garantie, les produits doivent être utilisés uniquement par un personnel dûment formé, suivant les techniques appropriées d'intervention d'urgence, et conformément aux instructions d'avertissement, d'utilisation, d'inspection, de maintenance, d'entretien, de stockage et de remplacement des produits. Tout manquement à cette règle entraînera l'annulation de la garantie.

SAUF COMME INDIQUÉ CI-DESSUS, LION N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

En vertu des garanties ci-dessus, LION réparera ou remplacera, à sa discrétion, tout produit qui n'est pas conforme à la garantie ci-dessus. Une telle réparation ou un tel remplacement sera le seul recours de l'acheteur et LION ne sera pas responsable des dommages accessoires, consécutifs ou autres, fondés sur ou découlant de quelque manière que ce soit d'une violation des garanties contenues dans les présentes ou de l'utilisation de ce produit par l'acheteur.

Ces obligations de garantie ne s'appliquent qu'à un produit, une pièce ou un composant qui est retourné à LION ou à un centre LION TotalCare® avec autorisation préalable et preuve d'achat, et que LION reconnaît être défectueux et couvert par cette garantie.

Le mot « produit » recouvre le produit lui-même et toutes les pièces ou la main-d'œuvre fournies par LION dans le cadre de la vente, de la livraison ou de l'entretien du produit.

VIE UTILE : les exigences de performance imposées par les normes NFPA 1994 et NFPA 1992 sont basées sur des vêtements et des composites neufs et non portés.

La vie utile est la durée de temps pendant laquelle une combinaison qui a été correctement entretenue, peut en principe fournir une protection limitée satisfaisante.

La vie utile peut varier en fonction du type et de la fréquence de l'utilisation, ainsi que du poids et du type de matériaux utilisés dans le produit. La vie utile est généralement de cinq (5) utilisations ou cinq (5) lavages, en fonction des conditions d'utilisation, d'entretien et de stockage. D'autres facteurs peuvent nécessiter le remplacement du vêtement avant qu'il n'ait été utilisé ou lavé cinq (5) fois. Il est peu probable que la vie utile dépasse 10 ans. Les vêtements atteignant 10 ans doivent être remplacés !

DÉFAUTS DE FABRICATION ET DE MATÉRIAUX :

Les défauts de fabrication et de matériaux font référence à des articles mal fabriqués y compris les coutures, les piqûres ou les composants (par exemple, des coutures lâches ou cassées, des fermetures à glissière ou des boutons-pression qui se détachent ou ne fonctionnent pas correctement) ; et des tissus ou barrières présentant des défauts tels que des trous, des irrégularités, des zones faibles, des bouloches ou d'autres défauts causés par des irrégularités dans leur fabrication.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne couvre pas les articles suivants après réception du produit par l'utilisateur final :

- A. Les réclamations introduites pour des dommages aux matériaux 60 jours après la date d'expédition ;
- B. Les dommages ou variations de couleur dus à une exposition des matériaux à la lumière directe ou indirecte du soleil ou à une lumière fluorescente ;
- C. Les variations de teinte entre les textiles utilisés ou les modifications de teinte des tissus causées par l'usure normale et/ou le lavage ;
- D. La perte de couleur due à l'abrasion (plis, bords, pointes de col, etc.) ;
- E. Les dommages causés par un lavage, une décontamination, une désinfection ou un entretien incorrects (par exemple, l'utilisation de chlore ou de produits pétrochimiques pour le nettoyage) ;
- F. Les dommages causés par un travail de réparation non effectué selon les spécifications d'usine ;
- G. Les dommages résultant d'une exposition de routine à des risques courants qui peuvent provoquer des déchirures, des brûlures, des dommages quelconques ou des abrasions ;
- H. La perte de rétro-réflexivité de la garniture réfléchissante due à l'usure normale ou à l'exposition à la chaleur ;
- I. Détachement de la garniture réfléchissante suite à l'abrasion du fil ou à une exposition à la chaleur ;
- J. Le remplacement des fermetures à glissière ou des fermetures usées partiellement étanches ou endommagées à cause d'une forte usure ;
- K. La perte de boutons, pressions ou coutures de l'ourlet des manchettes.



17. SOURCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre le feu).
Édition actuelle. NFPA 1992 *Standard on Liquid Splash-Protective Ensembles and Clothing for Hazardous Materials Emergencies (Norme pour les combinaisons de protection contre les projections de liquides et vêtements pour les interventions d'urgence sur des matériaux dangereux)*.

National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre le feu).
Édition actuelle. NFPA 1994 *Standard on Protective Ensembles for First Responders to CBRN Terrorism Incidents (Norme pour les combinaisons de protection destinées aux premiers intervenants en cas d'attaque terroriste CBRN)*.

National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre le feu). Édition actuelle. NFPA 1851 *Standard for Selection, Care, and Maintenance of Structural Firefighting Protective Ensembles (Norme pour la sélection, les soins et l'entretien des combinaisons de protection de lutte contre les incendies structurels)*.

National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre le feu). Édition actuelle. NFPA 1581 : *Standard on Fire Department Infection Control Program (Norme du programme de contrôle des infections du Service incendie)*

National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour la sécurité et la santé au travail). 1989. *Guidelines for Prevention of Transmission of Human Immunodeficiency Virus and Hepatitis B Virus to Health-Care and Public-Safety Workers (Consignes pour prévenir la transmission du virus d'Immunodéficience humaine et du virus de l'hépatite B aux personnels de santé et de sécurité publique)*.

Occupational Safety and Health Administration (Administration pour la santé et la sécurité au travail). 1991. Occupational Exposure to Bloodborne Pathogens (Exposition professionnelle aux pathogènes transmis par le sang) : Règle finale. 29 CFR Partie 1910.1030, Federal Register (Registre fédéral).

Occupational Safety and Health Administration (Administration pour la santé et la sécurité au travail). 1996 Hazardous Waste Operations and Emergency Response (Opérations sur les déchets dangereux et Interventions d'urgence) : 29 CFR Partie 1910.120, Federal Register (Registre fédéral).

Southern Area Fire Equipment Research (SAFER) (Recherche pour l'équipement incendie de la zone sud). 1994. PPE Care and Use Guidelines (Consignes d'entretien et d'utilisation d'ÉPI).

West KH, 1992. *Infectious Disease Handbook for Emergency Care Personnel*, 2e édition.
Cincinnati : ACGIH, Cincinnati, Ohio.

Pour plus d'informations, contactez LION

7200 Poe Avenue, Suite 400

Dayton, OH 45414

Téléphone : (800) 421-2926 ou (937) 898-1949

Fax : (877) 803-1032 ou (937) 415-1994

Internet : www.LIONprotects.com

Email : info@LIONprotects.com

Centre LION TotalCare®

LION TotalCare®

9 Germany Dr.

Wilmington, DE 19804

Tél. : 800 253-2690 302-426-1700

Fax : 302 426-1710

LionTotalCare@LIONprotects.com



CODE DE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE



Les entreprises membres de la FEMSA proposant des services et équipements de réponse d'urgence souhaitent que les intervenants prennent connaissance et comprennent ce qui suit :

1. La lutte contre les incendies et les interventions d'urgence sont intrinsèquement des activités à risques, lesquelles exigent une formation adéquate face aux dangers et une extrême prudence en toutes circonstances.
2. Il vous incombe de lire et de comprendre toutes les instructions du manuel de l'utilisateur, y compris l'objectif et les limites fournies avec tout équipement que vous pouvez être appelé à utiliser.
3. Il vous incombe de vous assurer que vous avez été correctement formé à la lutte contre les incendies et/ou aux interventions d'urgence ainsi qu'à l'utilisation, aux précautions et à l'entretien relatifs à tout équipement que vous pouvez être appelé à utiliser.
4. Il vous incombe d'être en bonne forme physique et de maintenir le niveau de compétence personnelle requis pour faire fonctionner tout équipement que vous pouvez être appelé à utiliser.
5. Il vous incombe de savoir si votre équipement est en bon état opérationnel et a été entretenu conformément aux instructions du fabricant.
6. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort, des brûlures, des blessures, des pathologies et des maladies.



© 2018 FEMSA, tous droits réservés, Fire and Emergency Manufacturers and Services Association, Inc.
(Association des fabricants et services d'incendie et d'urgence)

www.femsa.org

Contenu intégral © 2022

Avril 2022
FI 6473-054



© 2022 THE LION GROUP, INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS. CE GUIDE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS AMÉRICAINES SUR LES DROITS D'AUTEUR ET LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LES DROITS D'AUTEUR. AUCUNE PARTIE DE CE GUIDE NE PEUT ÊTRE REPRODUITE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT EXPRESS DE LION.